



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme de travail « études et statistiques » 2022-2023

Département des études, de la prospective, des
statistiques et de la documentation (DEPSD)

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Les missions du DEPS | 6 |
| Pôle Dynamiques territoriales | 9 |
| 1. Dispositifs et outils d'observation des dynamiques culturelles territoriales | 10 |
| 1.1. Base des lieux et de équipements culturels Basilic | 10 |
| 1.2. Atlas Culture des territoires | 10 |
| 1.3. Dépenses culturelles de l'État et des collectivités territoriales | 10 |
| 1.4. Base de données et ouvrage Patrimostat | 11 |
| 1.5. Panel mensuel de fréquentation des lieux patrimoniaux..... | 11 |
| 1.6. Enquête À l'écoute des visiteurs..... | 11 |
| 1.7. Enquête À l'écoute des visiteurs dans les territoires ultramarins..... | 12 |
| 1.8. Module sur les pratiques patrimoniales des Français dans l'enquête du Crédoc Conditions de vie et aspirations | 12 |
| 1.9. Enquête sur les pratiques culturelles en France métropolitaine | 12 |
| 1.10. Statistiques internationales et relations avec Eurostat | 12 |
| 2. Projets d'études et de recherche | 12 |
| 2.1. Contribution à l'ouvrage France, portrait social de l'Insee, édition 2022 | 13 |
| 2.1.1. Pratiques en amateur (numériques et physiques) et participation associative...13 | |
| 2.1.2. Loisirs des villes, loisirs des champs | 13 |
| 2.2. Appel à proposition de recherche : Dynamiques culturelles et disparités territoriales | 14 |
| 2.3. Festivals : prolongement de la connaissance à travers plusieurs projets de recherche :..... | 15 |
| 2.4. Indicateurs numériques de fréquentation muséale | 17 |
| 2.5. Étude Microfolies en partenariat avec la DG2TDC | 17 |
| 2.6. État des lieux du numérique, suite : les médiations numériques | 17 |
| 3. Partenariats, conseil et accompagnement | 17 |
| 4. Valorisation : colloques et journées d'études | 19 |
| Pôle « Économie de la culture » | 20 |
| 1. Etudes sectorielles et macro-économiques | 20 |
| 1.1. Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture | 20 |
| 1.2. Mesure du poids économique direct de la culture..... | 20 |
| 1.3. Observation des associations du champ culturel | 20 |
| 1.4. Substitution et complémentarité de la consommation de musique enregistrée à l'ère du numérique (travail issu d'un appel à proposition de recherche)..... | 21 |

| | | |
|---|---|-----------|
| 1.5. | Au-delà des tops ! La place des contenus français sur le marché numérique de la musique enregistrée (travail issu d'un appel à proposition de recherche) | 21 |
| 1.6. | Impact de l'autoédition de livres imprimés sur la diversité culturelle (travail issu d'un appel à proposition de recherche)..... | 21 |
| 1.7. | Achats de livres dans le commerce vs emprunts de livres en bibliothèques (travail issu d'un appel à proposition de recherche) | 21 |
| 1.8. | Commerce extérieur définitif et temporaire 2010-2020 d'objets d'art, de collection et anciens | 22 |
| 1.9. | Étude marché du livre en France..... | 22 |
| 1.10. | Exploration des données du pass Culture en lien avec les données du territoire de vie des utilisateurs du pass | 22 |
| 1.11. | Etude sur les diffuseurs de presse | 22 |
| 1.12. | Participation au Global Media Concentration Project | 23 |
| 2. | Études de comportement | 23 |
| 2.1. | Les dépenses culturelles 2011 et 2017 des ménages..... | 23 |
| 3. | Observatoires | 23 |
| 3.1. | Observatoire de l'égalité Femmes/hommes..... | 23 |
| 3.2. | Observatoire du spectacle vivant | 24 |
| 4. | Les Chiffres clés de la culture et de la communication | 24 |
| Pôle « Emploi, professions, formations » | | 25 |
| 1. | Analyse de l'emploi sur l'ensemble du champ des professions culturelles, à partir des sources de la statistique publique | 25 |
| 1.1. | Les grandes évolutions de l'emploi dans les professions artistiques et culturelles (1995-2019), à partir de l'analyse rétrospective des données de l'enquête Emploi (Insee) 25 | |
| 1.2. | Revenus et niveaux de vie des professionnels de la culture | 26 |
| 1.3. | Étude de la pluriactivité | 26 |
| 2. | Analyse de l'emploi des artistes-auteurs | 26 |
| 2.1. | Observatoire de la situation socio-économique des artistes-auteurs | 26 |
| 2.1.1. | À partir des bases historiques Maison des artistes/Agessa : | 27 |
| 2.1.2. | À partir des données produites par Urssaf caisse nationale sur les années de transition (2019 à 2023 ou 2024)..... | 27 |
| 3. | Suivi statistique de l'enseignement supérieur artistique et culturel, et analyse de l'insertion des diplômés sur le marché du travail | 28 |
| 3.1. | Panorama de l'enseignement supérieur, à partir du dispositif SISE Culture | 28 |
| 3.2. | L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur Culture sur le marché du travail, à partir de l'enquête annuelle Diplômés de l'enseignement supérieur Culture (DESC)..... | 29 |

| | | |
|--|--|-----------|
| 3.3. | Participation au Comité scientifique et de pilotage de la nouvelle enquête jeunes et orientation 2023 de la Depp..... | 29 |
| 4. | Études et recherches sur des professions particulières | 30 |
| 4.1. | Les professionnels de la conservation-restauration du patrimoine | 30 |
| 4.2. | Les conseillers sectoriels en DRAC. Une professionnalisation à l'épreuve de la réforme de l'Etat | 31 |
| 4.3. | Les reconfigurations du travail des archives : trajectoires, rapport au travail et légitimité des archivistes face à l'informatisation d'un monde professionnel..... | 31 |
| 4.4. | Le groupe professionnel des guides-conférenciers | 31 |
| 4.5. | Investissement sur la connaissance et le suivi de l'intermittence | 32 |
| 5. | Études et recherches sur des thématiques transversales aux différentes professions | 32 |
| 5.1. | Genre et carrières dans l'administration culturelle | 32 |
| 6. | Partenariats, conseil et accompagnement | 33 |
| Pôle « Socialisation et participation culturelles » | | 34 |
| 1. | Outils structurants | 34 |
| 1.1. | Plateforme PANELS (Plateforme d'Analyse Elfe sur la Socialisation)..... | 34 |
| 1.2. | Plateforme de mise à disposition de ressources concernant la recherche portant sur la socialisation/médiation culturelle..... | 35 |
| 2. | Études et recherches concernant la socialisation culturelle des enfants..... | 35 |
| 2.1. | Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire | 35 |
| 2.2. | Suivi de cohorte Elfe (cohorte de naissance française) | 36 |
| 2.2.1. | Contribution au montage des dispositifs d'enquête | 36 |
| 2.2.2. | Programme d'analyse | 36 |
| 2.2.3. | Lancement d'un appel à projets de recherche sur les données Elfe (exploitation et exploration complémentaires), réalisé dans le cadre de la plateforme PANELS (Ined/DEPSD/Elfe) d'exploitation des données Elfe..... | 37 |
| 2.3. | Participation au panel de maternelle de l'Éducation nationale..... | 37 |
| 2.4. | Le loisir du point de vue des enfants : étude qualitative sur les temps hors scolaires des enfants d'âge élémentaire, leur perception et leur appréciation (Université Paris Nord) | 37 |
| 2.5. | La transmission précoce du sentiment national au sein de la famille : étude qualitative sur la socialisation politique précoce à travers les produits et consommations culturelles (Sciences Po Bordeaux) | 38 |
| 2.6. | Enquête Génération 2021 (Université Paris 8)..... | 38 |
| 2.7. | Les pratiques d'écriture des adolescents (étude portée par l'Observatoire Lecture Jeunesse) | 39 |
| 2.8. | Les loisirs culturels des enfants..... | 39 |
| 3. | Études et recherches concernant les rapports à la culture en population générale..... | 39 |
| 3.1. | Programme d'exploitation de l'enquête Pratiques Culturelles 2018 | 40 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 3.1.1. | Résultats de l'enquête Pratiques Culturelles dans les départements et régions d'Outre-mer..... | 40 |
| 3.1.2. | Exploitations thématiques de l'enquête Pratiques culturelles 2018 (France métropolitain + DROM)..... | 41 |
| 3.1.3. | Prolongement des travaux (1) : Suivi de l'appel à projet de recherche sur l'enquête 2018 sur les pratiques culturelles (France métropolitaine) | 42 |
| 3.1.4. | Prolongement des travaux (2) : Lancement d'un appel à projet de recherche « Pratiques culturelles dans les territoires ultramarins et internationales » | 43 |
| 3.2. | Enquête d'opinion « Quelles seront les pratiques culturelles des Français après la crise sanitaire ? » | 43 |
| 3.3. | Les pratiques de visites patrimoniales : données Elipss..... | 43 |
| 3.4. | La vidéo amateur à l'épreuve de la plateformes (CERLIS/Université de Paris) | 44 |
| 3.5. | Approches socio-économiques et mesures de la diversité culturelle : L'exemple des services de mise à disposition de musique en ligne (thèse Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne) | 44 |
| 3.6. | Exploitation des questions « langues » et « pratiques culturelles » de l'enquête Trajectoires et Origines 2 | 44 |
| 4. | Colloques scientifiques, journées d'études, séminaires de travail..... | 45 |
| 4.1. | Colloque international « Culture et émotions » (avec l'ENS Lyon/Centre Max Weber et en partenariat avec le centre Georges Pompidou)..... | 45 |
| 4.2. | Colloque international sur les échanges culturels Europe/Asie (avec L'université de Paris) | 45 |
| 4.3. | Colloque international sur les pratiques culturelles numériques / à l'ère du numérique | 45 |

Les missions du DEPS

Le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPSD) est le **service d'études** et le **service statistique ministériel** (Cf. ci-après pour une explicitation de ce label) du ministère de la culture. Dans le cadre de ses missions, le DEPS poursuit deux objectifs, étroitement articulés :

- Fournir à l'État des **instruments nécessaires au pilotage des politiques publiques** en le dotant d'analyses, d'observations et de statistiques pérennisées et fiabilisées, susceptibles d'étayer l'efficacité de son action ;
- Assurer à l'État une **place centrale dans la production et la diffusion d'un socle de connaissances partagées et dont l'impartialité est garantie**. Etabli dans ces conditions, ce socle permet de consolider les conventions et normes qui participent à la structuration du débat social.

La proximité du DEPSD avec les services en charge de penser et d'exécuter les politiques publiques lui permet de développer une activité au plus près des enjeux décisifs pour le débat social, et d'agir en étroite adéquation avec l'actualité sociale et économique, au service de l'ensemble des parties. L'action du DEPS au service de la production et de la diffusion de connaissances – établies de façon indépendante et destinées à être publiquement partagées – lui permet de se positionner en « tiers de confiance », et ainsi d'accéder à des données ou informations stratégiques, qui lui seraient sinon refusées, de les analyser et de partager *in fine* le résultat de ce travail avec l'ensemble des acteurs du débat social, au service de politiques publiques mieux informées et donc plus efficaces.

A l'intersection entre des enjeux aussi bien stratégiques (fournir des instruments de pilotage) que démocratiques (établir un socle de connaissances partagées), les missions du DEPSD en font un élément naturel du Système statistique public¹ (SSP) : en tant que Service statistique ministériel (SSM) du ministère de la culture, le DEPSD a un accès privilégié aux ressources (humaines, méthodologiques, statistiques) coordonnées par l'Insee et représentées dans toutes les administrations.

Le DEPSD intervient dans les champs suivants :

- Définie dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, la collecte de données et l'élaboration de statistiques publiques comptent parmi les principales activités des SSM. Les statistiques publiques proviennent soit d'enquêtes statistiques (au sens de la loi de 1951), soit de collectes administratives ou de l'utilisation à des fins statistiques de sources administratives. Les statistiques fournissent une matière première pour l'élaboration de synthèses et/ou d'études.
- Le DEPS est également habilité à établir les collaborations nécessaires pour l'accès à des données collectées par des acteurs privés, intéressés de travailler avec un service

¹ Le service statistique public (SSP) est défini par la loi française n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, actualisée par la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Il est composé de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence.

de l'Etat dont la neutralité est garantie et qui s'engage à partager publiquement le résultat de ses investigations.

- Outre l'activité de production de statistiques, le DEPSD produit et diffuse des études et analyses portant sur les enjeux sociaux et économiques de la culture. Ces productions valorisent plusieurs types de matériaux empiriques :
 - o Elles peuvent mobiliser la production statistique collectée et fiabilisée par le DEPSD – suivant en cela les préconisations formulées par le Système statistique public qui considère qu'une meilleure valorisation de la production statistique passe par son utilisation dans des études effectuées par les mêmes services que ceux qui ont produit ces statistiques. Ces études peuvent se matérialiser dans des textes de présentation et de commentaires simples des données chiffrées, première extension des recommandations méthodologiques ; mais cela peut prendre aussi la forme d'analyses complexes et approfondies, voire aller jusqu'à la participation à des évaluations des politiques publiques ou à des travaux de prospective.
 - o Les études et analyses produites et diffusées par le DEPSD peuvent également mobiliser un matériau qualitatif, complémentaire du premier, notamment lorsque les données manquent ou sont insuffisamment stabilisées.
- Il fournit des instruments d'observation et d'analyse utiles au ministère de la culture dans l'accomplissement de ses missions. Cela se traduit par la mise en place de systèmes d'information, par un éclairage statistique sur les champs culturels, par des travaux sur l'impact de mesures et l'aide au pilotage des politiques publiques et par des travaux de prospective. Ces travaux se matérialisent par la production de notes d'analyses et d'indicateurs statistiques à destination des directions d'administration centrale et des services déconcentrés, ainsi que du cabinet du ministre.
- Le DEPSD est également responsable de l'harmonisation des nomenclatures et des concepts. Le travail en réseau de l'Insee et des Services statistiques ministériels (SSM) permet à l'ensemble des producteurs de statistiques de définir et de partager les concepts et les nomenclatures pour comparer leurs statistiques tant au niveau national qu'international. L'Insee assure une coordination dans ce domaine, instituée par le décret de création de l'Institut en 1946. Les SSM participent aux travaux d'harmonisation des nomenclatures et des concepts et veillent à leur application dans leur ministère respectif.
- Il contribue aux statistiques internationales. Le DEPSD participe, dans son domaine de compétence, aux comités et groupes de travail sur les statistiques internationales et européennes (ONU, OCDE, Eurostat, etc.). Il concourt à la construction des statistiques internationales, en partageant son expertise méthodologique et ses connaissances du domaine. Il adapte la collecte de l'information en France pour répondre aux demandes internationales. Enfin, il communique aux organismes internationaux les statistiques visées par les règlements concernant la statistique. Du fait des enjeux et des interactions fortes avec les statistiques nationales, l'organisation de la coordination sur les sujets statistiques internationaux est essentielle.
- Enfin le DEPSD assure un rôle d'animation de la recherche sur les champs culturels en sciences humaines et sociales. Outre les travaux qu'il a lui-même les moyens de porter et diffuser, le DEPSD agit pour inciter la communauté académique à se saisir des enjeux identifiés dans son champ. Cette fonction d'animation suppose une proximité suffisante avec le monde académique, la possibilité de mobiliser des chercheurs sur les problématiques identifiées et de travailler avec ces derniers pour que ces recherches se traduisent par des publications et/ou événements dans un format utile à l'administration et au débat public.

Auditée par l’Autorité de la statistique publique (ASP) et bénéficiant des avis émis par le Conseil national de l’information statistique (Cnis) – instance chargée d’organiser la concertation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique –, l’activité du DEPSD est soumise à l’obligation de mettre à disposition l’information produite. À la différence de travaux d’étude ou d’évaluation, qui peuvent garder un certain degré de confidentialité, les travaux réalisés au sein du Système statistique public doivent faire l’objet d’une diffusion auprès d’un large public, dans le respect des règles du secret statistique lorsque les statistiques sont issues d’enquêtes au sens de la loi de 1951 ou de l’utilisation à des fins statistiques de sources administratives au sens de l’article 7bis de la loi de 1951 ; dans les autres cas, ce sont les règles du secret professionnel dont relève la source qui s’appliquent. Cette obligation de diffusion des études et analyses produites ou encadrées par le DEPSD s’applique à l’ensemble des opérations dans lesquelles le département est engagé : des chiffrages statistiques, jusqu’aux études plus approfondies, exploitant des matériaux quantitatifs et/ou qualitatifs. Selon les cas, plusieurs formats de publication sont mobilisables : publications synthétiques (centrées sur un message identifié) ou ouvrages (laissant une plus grande place à la complexité des enjeux traités).

Conformément à la volonté du législateur, qui a introduit la gratuité complète de l’accès aux données administratives, le DEPSD (comme tous les SSM) doit assurer l’accès libre et gratuit aux bases de données dont il est le producteur, dans le respect des secrets. Sous réserve du respect de certaines règles d’anonymisation ou d’avis émis par le comité du secret statistique, les données détenues par les SSM, en particulier celles issues de l’exploitation des données administratives, peuvent être communiquées à des chercheurs pour la réalisation d’études scientifiques (cette possibilité ayant été réaffirmée par la loi pour une République numérique de 2016).

Pour l’élaboration de son programme de travail et ajuster son action au plus près des enjeux structurants le débat public, le DEPSD s’appuie sur la réunion d’un Comité ministériel : réunissant autour du secrétaire général les directions générales du ministère, ainsi que la DGLFLF (délégation générale à la langue française et aux langues de France), l’IGAC (inspection générale des affaires culturelles), le CNC, des institutions invitées (l’INSEE, l’ISHS), des personnalités invitées représentant le monde académique, ce comité est réuni deux fois par an pour examiner le programme de travail et proposer des orientations jugées nécessaires.

Pour définir son programme de travail, le DEPS prend également en compte les orientations et avis du Conseil national de l’information statistique (Cnis), qui organise la concertation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique.

Pour répondre à ses missions, l’activité du DEPS se décline en quatre pôles :

- le pôle dynamiques territoriales,
- le pôle économie de la culture,
- le pôle emploi, profession, formation,
- le pôle socialisation et participation culturelles.

Le programme de travail est ici présenté par pôle.

Pôle Dynamiques territoriales

En 2022, le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale préparé par le gouvernement, adopté par le Sénat en juillet 2021 et examiné à l'Assemblée nationale depuis le 6 décembre 2021 viendra prolonger un processus de décentralisation et de déconcentration long de près de quatre décennies, et réformer l'organisation territoriale de la République. Le droit à la différenciation territoriale des collectivités en termes de compétences et de normes inscrit dans ce projet de loi, qui modifierait l'article 72 de la Constitution, rend plus impérieuse encore la nécessité d'enrichir la connaissance des activités culturelles et des politiques publiques dans les territoires.

Cet axe vise à appréhender la diversité des activités culturelles à différentes échelles territoriales, sous l'angle de l'offre culturelle, des entreprises et des associations culturelles, de l'emploi et des professionnels de la culture, des dépenses des collectivités publiques et des pratiques culturelles des habitants. Ces approches croisées sont rendues nécessaires par le cadre déconcentré et décentralisé, et le principe de subsidiarité de l'action publique, la conception des politiques publiques tendant à intégrer un principe de différenciation territoriale. La diversité du champ culturel s'appréhende ainsi non seulement d'un point de vue sectoriel, renvoyant aux différents domaines culturels, mais aussi du point de vue territorial.

Les outils et travaux conduits dans cet axe doivent permettre d'alimenter le débat public et la réflexion des acteurs culturels en particulier sur les disparités observées, sur les évolutions contrastées, pas nécessairement convergentes, entre les territoires et peuvent mener à l'identification d'éventuelles inégalités territoriales.

D'une manière commune à l'ensemble des axes du programme du DEPSD, les outils et travaux se fondent sur la constitution, l'exploitation et l'actualisation de multiples sources statistiques, que le département agrège, dont il rend possible l'utilisation de façon transversale et plus particulièrement à différentes échelles territoriales. Pour ces dernières, la géolocalisation des données, le plus souvent à la commune (sauf en cas de secret statistique) permet d'envisager tous les traitements géographiques. De plus, l'approche par zonages d'études permet de spécifier l'approche en fonction des caractéristiques des territoires. Ces zonages découpent le territoire selon des typologies unifiées à l'échelon national qui rendent possible des comparaisons. Élaborés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) à partir de multiples variables statistiques ou encore par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, ces zonages permettent d'intégrer les dimensions culturelles à l'analyse des dynamiques territoriales ou, réciproquement, la dimension territoriale aux dynamiques culturelles étudiées.

Cet axe du programme doit mener à la publication de synthèses sur l'état des connaissances, de travaux de recherche s'appuyant sur les analyses conduites par le DEPSD et sur l'organisation de journées d'études destinées à restituer et mettre en débat les résultats d'analyses territoriales croisées.

1. Dispositifs et outils d'observation des dynamiques culturelles territoriales

1.1. Base des lieux et de équipements culturels Basilic

Base référençant plus de 71 500 lieux et équipements culturels, destinée à devenir la base de référence ministérielle co-administrée par le Snum qui ajoutera des données issues d'open agenda. Cette base alimente la base permanente des équipements de l'Insee.

1.2. Atlas Culture des territoires

Publiées suite à la réforme territoriale qui a conduit au passage de 22 à 13 régions métropolitaines le 1er janvier 2016, les deux premières éditions de l'Atlas régional de la culture (2017, 2018) réunissaient les principaux indicateurs socio-économiques territorialisés à l'échelon régional, pour les mettre en regard avec un ensemble de données propres au champ culturel : dépenses culturelles publiques, équipements culturels, emploi, professions et entreprises culturelles, sous la forme de cartes, graphiques et tableaux.

L'année 2022 verra la consécration du travail de l'année 2021, avec la création d'un site web destiné à cartographier les dynamiques culturelles territoriales offrant une data visualisation dynamique. Cet outil numérique permet d'articuler un plus grand nombre d'indicateurs à des échelles territoriales plus fines afin de donner à voir de façon plus précise les disparités territoriales en matière d'offre et d'activités culturelles, ainsi que les politiques publiques mises en place pour en favoriser l'accès.

Calendrier : ouverture du site 1er trimestre 2022

Valorisation envisagée : La France et ses territoires, coll. « Culture études », 1er trimestre 2022

1.3. Dépenses culturelles de l'État et des collectivités territoriales

- Dépenses culturelles des collectivités territoriales : dépenses et recettes culturelles annuelles, depuis 2014, des régions, des départements et de la totalité des communes de 3 500 habitants ou plus et de leurs groupements à fiscalité propre. Cette base alimente l'Atlas Culture des territoires et les chiffres clés de la culture.

Outre l'analyse longitudinale des évolutions des dépenses des collectivités territoriales, par type de dépenses (domaines et secteurs culturels) et nature de dépenses (fonctionnement, investissement, subventions, etc.), cette base permet d'envisager une analyse croisant ces données avec les autres variables pertinentes caractéristiques des communes et groupements, y compris au plan culturel. L'analyse multivariée à partir du choix des variables pertinentes pourrait déboucher sur une typologie analytique des communes et de leurs groupements en matière de dépenses culturelles.

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : Evolution des dépenses culturelles des collectivités territoriales de 2015 à 2020, coll. « Culture chiffres », 1er semestre 2022. Typologie des communes et de leurs groupements en matière de dépenses culturelles, coll. « Culture études », 2nd semestre 2022

- Dépenses culturelles de l'État en région : afin de compléter et d'approfondir la régionalisation voire la départementalisation des crédits exécutés du ministère de la Culture, il convient d'intégrer les dépenses audiovisuelles et celles des établissements publics ; il est également prévu d'avancer sur la régionalisation des dépenses culturelles d'autres ministères, en commençant par ceux qui mobilisent les montants les plus élevés de dépenses culturelles, à l'instar du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation par exemple.

1.4. Base de données et ouvrage Patrimostat

Les données relatives à la fréquentation des patrimoines (1 200 musées de France dont musées et monuments nationaux) sont collectées chaque année via l'enquête annuelle des musées de France – EAMF- en lien avec le service des musées de France. A cette collecte, faite en interne, s'ajoute la sollicitation de services de la DGPA (DAEI, DPRPS, SIAF, SDMH, CMN, etc.) afin d'obtenir les données relatives aux autres équipements et de couvrir ainsi l'ensemble des patrimoines sur le territoire national. Chaque année, ces données sont compilées dans la publication « Patrimostat » qui fait état de la répartition des équipements patrimoniaux sur le territoire et de leur fréquentation. Il s'agit d'une observation de la fréquentation des lieux et sites patrimoniaux (musées de France, musées nationaux, monuments nationaux, services d'archives nationales, régionales, départementales et communales, villes et pays d'art et d'histoire, maisons des Illustres) et des publics.

Calendrier : publication 2e trimestre

1.5. Panel mensuel de fréquentation des lieux patrimoniaux

Observation de la fréquentation d'un échantillon de lieux patrimoniaux nationaux et régionaux : collecte des données et élaboration des analyses sous forme de synthèses mensuelles. Suite aux attentats de novembre 2015, à la demande du cabinet du ministère de la Culture, un dispositif de remontée mensuelle des données de fréquentation a été mis en place auprès d'un échantillon de 22 établissements patrimoniaux nationaux (14 musées, 2 lieux d'expositions temporaires, 6 monuments nationaux) et, depuis 2021, d'une vingtaine d'établissements situés en région pour disposer d'un échantillon plus représentatif de la fréquentation à l'échelon national.

1.6. Enquête À l'écoute des visiteurs

Enquête par questionnaire réalisée auprès des visiteurs d'un échantillon de musées et monuments nationaux. Plus de 40 lieux enquêtés en 2020, 8 000 visiteurs interrogés malgré le contexte de pandémie de Covid19. Ce programme d'étude contribue à une connaissance générale des publics des établissements concernés et de leurs pratiques de visite, en fonction d'axes d'analyse variés : la situation de visite (de proximité ou touristique), le volume de fréquentation du lieu patrimonial, la nature des collections. Il permet de suivre l'évolution des publics des lieux patrimoniaux dans le temps et de mesurer la satisfaction qu'ils retirent de leur visite. Il permet également à chaque établissement participant de se situer par rapport à l'ensemble de l'échantillon enquêté.

Les résultats de cette enquête font l'objet de plusieurs exploitations :

- chaque établissement dispose des éléments qui lui sont propres (profils des publics, satisfaction : rapport entre la visite et attentes à son égard, propension à recommander la visite à son entourage) ;
- transmission des indicateurs de satisfaction au bureau de la programmation budgétaire et de la performance pour intégration aux programmes et rapports annuels de performance ;
- analyse globale pour une restitution auprès de l'ensemble des établissements participants ;
- transmission de la synthèse des principaux résultats de l'enquête au directeur général des patrimoines et de l'architecture et ses chefs de service ;
- mobilisation des indicateurs produits lors de l'expertise des contrats de performance et des projets scientifiques et culturels par le service des musées de France.

1.7. Enquête À l'écoute des visiteurs dans les territoires ultramarins

Dans le prolongement de l'enquête À l'écoute des visiteurs, déclinaison de l'enquête sur trois territoires ultra-marins : Guadeloupe, Martinique, Guyane (une version de cette enquête a déjà été réalisée sur le territoire de la Réunion en 2014). Cette enquête est élaborée en collaboration avec les directions des affaires culturelles de ces territoires. Le terrain de ces enquêtes, initialement prévu en 2020, a été reporté en 2021 puis en 2022 en raison de la pandémie de Covid-19 et des événements de contestation qui se déroulent sur ces territoires.

1.8. Module sur les pratiques patrimoniales des Français dans l'enquête du Crédoc Conditions de vie et aspirations

Un module de questions est régulièrement intégré à l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français conduite par le Crédoc, afin de documenter les attitudes et l'opinion des Français à l'égard des pratiques et des conditions d'accès aux expositions, aux musées et aux monuments.

1.9. Enquête sur les pratiques culturelles en France métropolitaine

Il existe six éditions de l'enquête pour le champ France métropolitaine : 1973, 1981, 1988, 1997, 2008 et 2018 qui est la dernière édition en date (collectée majoritairement en 2018). Cette série d'enquêtes a notamment donné lieu à une publication rétrospective en 2020 (voir CE 2020-2 Cinquante ans de pratiques culturelles en France).

1.10. Statistiques internationales et relations avec Eurostat

Suivi des demandes relatives aux statistiques européennes (demandes ponctuelles, participation à des groupes de travail sur les statistiques culturelles) et contacts ponctuels avec Eurostat. De même avec l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU).

2. Projets d'études et de recherche

2.1. Contribution à l'ouvrage France, portrait social de l'Insee, édition 2022

Deux études sont à l'agenda du pôle Dynamiques territoriales en 2022 à partir des données de l'enquête sur les pratiques culturelles (métropole et outremer) dans le cadre de l'édition 2022 de France, portrait social publiée par l'Insee.

2.1.1. Pratiques en amateur (numériques et physiques) et participation associative

L'enquête Pratiques culturelles contient de nombreuses données sur la « participation active » des personnes, laquelle peut être distinguée, au moins à titre d'hypothèse, de pratiques plus centrées sur la « consommation » de biens et de services. Par participation, on peut entendre l'ensemble des activités artistiques et culturelles exercées « en amateur », et demandant généralement un fort investissement personnel en temps et un engagement, les pratiques de « production » non professionnelle (et en particulier les activités de création, solitaires ou collaboratives, sur internet) et une troisième catégorie de participation : la collaboration à des projets professionnels (être bénévole dans un festival...) ou plus généralement collectifs (faire partie d'une association culturelle).

Au-delà de la mesure de leur importance (diffusion sociale, attachement des personnes) et de leur évolution par rapport aux enquêtes antérieures, un enjeu de ce focus sur la participation est d'analyser son articulation éventuelle avec les pratiques de fréquentation des lieux culturels (faire du théâtre et aller au théâtre etc.) et certaines autres pratiques de loisir, massives ou populaires (comme faire du jardinage, faire de bons petits plats) : une hypothèse à examiner est que l'engagement des personnes (voire de certains groupes sociaux) dans les pratiques en amateur du « faire », et notamment dans celles qui impliquent une sociabilité collective, serait globalement peu corrélée avec les pratiques de fréquentation, et dessinerait un « rapport particulier à l'art et à la culture ».

En outre, après le travail pionnier d'Olivier Donnat sur les activités en amateur, cette étude permettra d'évaluer la « solidité » des engagements dans les pratiques du faire (par la mesure de taux d'abandon, et la nouvelle question sur les attachements) à l'ère numérique.

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : publication dans France, portrait social publiée par l'Insee, 4e trimestre 2022

2.1.2. Loisirs des villes, loisirs des champs

L'enquête sur les pratiques culturelles de la population française métropolitaine menée en 2018 a montré que la massification de certaines pratiques, notamment audiovisuelles, numériques ou cinématographiques s'accompagnait d'une réduction des écarts de pratique que l'on observait précédemment entre les habitants des grandes villes et ceux des espaces ruraux (voir Philippe Lombardo et Loup Wolff, Cinquante ans de pratiques culturelles en France, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Cultures études », 2020-2, 2020). Ainsi, l'écoute quotidienne de musique, la sortie au spectacle vivant par exemple ont connu un tel essor que l'écart de pratique entre les personnes vivant à la campagne et celles vivant dans les grandes villes s'est considérablement réduit en cinquante ans.

Parallèlement, la politique de décentralisation culturelle menée par le ministère et les collectivités territoriales depuis la fin des années 1960 a permis de déployer sur l'ensemble du

territoire un grand nombre d'équipements culturels, désormais plus proches du quotidien des Français. L'article s'attachera, à partir d'une exploitation des questions relatives aux loisirs culturels et sportifs des Français de l'enquête sur les pratiques culturelles, à vérifier si la massification a véritablement réduit les écarts territoriaux ou si le fait de vivre en ville ou à la campagne modifie les pratiques de loisir (type et diversité des loisirs). Il s'agira de dégager une typologie des profils croisant comportements culturels et habitudes sportives à la fin des années 2010 selon le lieu de résidence.

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : publication dans France, portrait social publiée par l'Insee, 4e trimestre 2022

Plus largement, la participation du DEPSD à cette publication récurrente de l'Insee va mobiliser plusieurs agents du DEPSD, pour la rédaction de cinq articles proposant des statistiques culturelles selon diverses thématiques : pratiques culturelles (approche territoriale, pratiques en amateur, pratiques informationnelles, petite enfance) et l'économie de la culture (dépenses culturelles dans l'enquête Budget des familles).

2.2. Appel à proposition de recherche : Dynamiques culturelles et disparités territoriales

En 2022, l'aboutissement de plusieurs travaux ayant en commun la question de la territorialité donnera lieu à la publication de synthèses réalisées par le DEPSD (Atlas Culture et synthèse des dynamiques territoriales nationale et régionales, enquête sur les dépenses des collectivités territoriales et typologie des communes selon leurs dépenses culturelles).

L'achèvement de ce cycle d'études devrait pouvoir ouvrir une nouvelle période de travaux plus approfondis et spécialisés, conduits dans le cadre d'un appel à proposition de recherche, pour éclairer la thématique territoriale. L'analyse des dynamiques territoriales est en effet à la croisée de plusieurs disciplines de sciences humaines (géographie sociale et humaine, sociologie de l'action organisée, science politique...) qui peuvent enrichir de leurs approches la question territoriale en apportant des éléments de compréhension sur les éléments politiques et sociaux qui donnent un sens à l'organisation de l'espace.

- Quelles valeurs et représentations de la culture l'aménagement du territoire traduit-il ?
- Centralité et périphérie territoriale, ruralité versus urbanité : quels effets sur l'aménagement culturel du territoire et l'accès à la culture ?
- Enjeux spatiaux et sociaux de la construction de l'action publique en matière culturelle ?
- De l'égalité des territoires à la cohésion des territoires : de quelle inflexion dans la politique publique ce glissement sémantique est-il le signe ? Quelles sont les stratégies territoriales à l'œuvre en particulier en matière de culture ?

- Appellations et labels nationaux sur les territoires sont-ils l'arbre qui cache la forêt des multiples initiatives locales et privées ou bien des équipements qui rendent possibles et structurent des dynamiques infranationales ? Comment mieux saisir les dynamiques locales à partir des outils d'analyse nationaux de l'activité culturelle à gouvernance locale
- La cartographie des acteurs culturels permet-elle de mettre au jour une cohérence de l'action publique en dépit de l'intervention de multiples acteurs et l'État a-t-il, malgré les différentes réformes de son organisation territoriale gardé une forme de centralité référente dans son action ? Quels sont les effets territoriaux des politiques déconcentrées et décentralisées ?
- La crise sanitaire, le confinement et la chute vertigineuse de fréquentation des lieux patrimoniaux a révélé en creux le poids économique du tourisme culturel. Dans cette perspective, comment appréhender le rôle des mobilités des populations et éviter d'assigner une population à un territoire, dans le cadre d'une analyse territoriale ?
- La mobilité transfrontalière en particulier concerne-t-elle également les pratiques culturelles, étant donné les caractéristiques de l'offre et des activités culturelles de part et d'autre de la frontière nationale, dans les régions concernées ?

Différents champs de la connaissance relevant des sciences humaines pourraient utilement contribuer à éclairer ces questions qui traversent les politiques publiques contemporaines.

Calendrier : lancement de l'appel à proposition de recherche au 1er semestre 2022- rendu des travaux en 2024

Valorisation envisagée : publication dans la collection Questions de Culture

2.3. Festivals : prolongement de la connaissance à travers plusieurs projets de recherche :

À l'heure de conclure la recherche Festivals, territoire et société (SoFEST!), il apparaît que plusieurs questions restent en suspens qui constituent des angles morts de la recherche. Le Cepel et le DEPSD ont identifié plusieurs sujets qui feront l'objet de projets de recherche menés conjointement :

- Profils des créatrices et créateurs de festivals : motivations, dynamiques de création

En 2006, la première recherche dirigée par le Cepel sur les festivals fut l'occasion de questionner l'origine professionnelle des dirigeants et dirigeantes de festivals de musique, qui dégagait trois groupes : les professionnels (publics et privés) de la culture ; les amateurs autodidactes et les musiciens professionnels. A l'exception d'entretiens menés auprès de certains, la question de la trajectoire qui conduisait à la création d'un festival n'avait pas été abordée et reste entière. C'est d'autant plus dommageable que l'on peut penser que les motivations qui président à la création d'un festival aujourd'hui sont en partie différentes de celles des premiers fondateurs. Une étude par questionnaires secondée par une série d'entretiens permettra d'en savoir plus sur la dynamique festivalière saisie par ses créateurs. Elle interrogera également leur évaluation de la situation née avec la pandémie et son impact, deux ans après son surgissement dans notre société.

- Pass Culture et festivals ? Quelle est l'offre festivalière sur le pass Culture ? comment les jeunes s'emparent-ils du pass sanitaire pour participer à des festivals ? À mesure que se

développe l'usage du pass culture, émergent des questions sociologiques très importantes, qui sont liées pour partie à l'identité des personnes mais aussi aux diverses formes d'appropriation de l'outil. Parmi ces questions, il y a celle de la place des festivals dans les usages, la façon dont cet outil individualisé est pratiqué (seul, entre pairs, au sein de la famille, etc.). Si possible, un examen des profils sociologiques des jeunes permettra de confronter ce que nous savons des primo-festivaliers « ordinaires » avec ces nouveaux arrivants sur la scène événementielle.

- Démographie des festivals au cours de la décennie 2010-2020 : la volatilité des festivals en question. À l'exception des Marques et des Emblèmes, les festivals sont parfois appuyés sur des équipements culturels (scènes conventionnées, bibliothèques, Smac...) mais le plus souvent portés par des associations majoritairement bénévoles. Cette structuration souple leur apporte une liberté qui a pour revers une certaine fragilité à la fois économique et structurelle. Une édition moins fréquentée, une baisse de subventions, le retrait d'un parrain économique, mais aussi un collectif fragilisé par des tensions internes ou le départ d'un membre peuvent avoir raison de l'énergie festivalière.

Est-il possible de mesurer la démographie des festivals au cours de la dernière décennie selon la typologie des sept familles proposée par Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane? Le projet d'études pourrait porter sur quelques régions (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Grand-Est) et sur une sélection de festivals présents dans la base Kancel en 2018 afin de mesurer, sur la base de cet échantillon, la part de renouvellement des festivals au cours d'une décennie.

- Les festivals face à la crise sanitaire : chênes ou roseaux ? Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur les festivals en 2020, en 2021 et quelles sont les perspectives à plus long terme, selon la typologie des sept familles. Chiffrer les pertes, le maintien ou le retrait des financements publics, celui des partenaires privés, l'impact sur l'emploi, mesurer la démobilisation éventuelle des bénévoles... documenter les effets de la pandémie sur les festivals, chênes ou roseaux ?

- Festival et typologies de territoire : croisement de la typologie du rural de l'Insee (en 6 classes) avec les sept familles de festivals. Les festivals des espaces ruraux sont-ils les mêmes que ceux des villes en termes de discipline dominante ? Sont-ils plus fragiles et plus éphémères ? Quels effets ont-ils sur le territoire sur lequel ils s'implantent : participent-ils de l'identité territoriale, contribuent-ils à son attractivité ?

Organiser un festival sur un territoire rural, qu'est-ce que cela fait au collectif, selon la taille de la commune ? Quelles sont les externalités positives, dans quelle mesure cela contribue-t-il à élargir la diversité, la tolérance, la curiosité, l'implication des habitants et comment pourrait-on le mesurer autrement que par des entretiens qualitatifs ? Pourrait-on envisager de créer des indicateurs de bien-être liés aux événements culturels ?

Quelques monographies par famille et typologie de territoire sont à réaliser.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : parution de synthèses dans la collection Culture études

2.4. Indicateurs numériques de fréquentation muséale

Il s'agira d'analyser, à l'échelle de l'ensemble des musées ayant l'appellation Musée de France, le volet de l'enquête annuelle des musées de France (EAMF) consacré aux sites internet et réseaux sociaux des établissements. L'analyse permettra de réunir à nouveau le groupe inter-établissements lors du prochain séminaire, en vue de déterminer des indicateurs pertinents pour l'analyse de la fréquentation numérique.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : publication dans une collection de synthèse du département

2.5. Étude Microfolies en partenariat avec la DG2TDC

Mise en place d'une enquête qualitative qui prendra la forme de monographies de Micro-Folies représentant à la fois la diversité des territoires, des lieux d'implantation mais également la diversité des formes de médiation proposées et des relations aux acteurs artistiques et culturels locaux ainsi qu'aux habitants. Il s'agira d'axer la réflexion sur les publics qui fréquentent les Micro-Folies ; les acteurs (porteurs de projet et partenaires) à l'initiative de leur implantation ; l'impact de l'implantation des Micro-Folies sur le territoire.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : publication conjointe avec la DG2TDC

2.6. État des lieux du numérique, suite : les médiations numériques

Cette étude a pour objectif d'observer et de documenter le passage au « numérique » des établissements patrimoniaux, post-covid. Elle interrogera ainsi la place de l'offre numérique dans la stratégie des établissements, son accueil auprès des publics. Enfin, elle vise également à explorer les pistes d'ajustement ou d'amélioration à intégrer dans les stratégies numériques des établissements et élaborer un guide méthodologique pour l'accompagnement des établissements.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : une publication dans une collection de synthèse du département

3. Partenariats, conseil et accompagnement

- « Les reconfigurations du travail des archives : trajectoires, rapport au travail et légitimités des archivistes face à l'informatisation d'un monde professionnel » : participation au comité de pilotage avec le Service interministériel des Archives de France et l'Université de Caen.
- Analyse du rapport « Deux milliards de clics. Enquête sur les usagers en ligne des archives », cette étude analyse les 28 000 réponses obtenues sur 100 sites internet d'archives en deux mois en 2021, en partenariat avec le Service interministériel des Archives de France.
- « Reconfiguration des rapports aux usagers (2RU) », projet de recherche sur les reconfigurations des rapports aux usagers des services d'archives dans un contexte de

diversification des demandes sociales et de confirmation ou d'émergence de nouvelles formes de communication aux publics, avec le Service interministériel des Archives de France et le laboratoire TEMOS de l'Université de d'Angers.

- « Venir à Notre-Dame de Paris. Expériences et perceptions », participation au comité de pilotage avec le groupe de travail Émotions et mobilisation.
- Participation au groupe de travail Egmus. Créé en 2002, le principal objectif du groupe consiste à collecter et publier des données statistiques comparables entre pays européens. Le groupe se réunit plusieurs fois par an, en présentiel ou en distanciel pour travailler à l'harmonisation des statistiques muséales en Europe ou mettre à l'agenda des retours d'expériences sur des problématiques communes aux musées européens.
- Participation au Compendium des politiques culturelles en Europe, plateforme électronique regroupant les profils descriptifs et analytiques comparables des politiques culturelles des pays européens ainsi que des ressources documentaires sur les pays et des analyses transversales thématiques dans ce domaine.
- Les publics des Archives nationales du monde du travail : étude lancée en collaboration avec le Service interministériel des Archives de France pour les Archives nationales du monde du travail en vue d'établir une photographie des publics qui les fréquentent (formes d'attraction, logiques d'usage) et connaître le potentiel d'attractivité de leur institution auprès de nouveaux publics et d'éventuels nouveaux partenaires.
- Enquête auprès des visiteurs autour des dispositifs de médiation au musée Guimet : lancement janvier 2022.
- Étude des publics des musées de Montbéliard, finalisation 1er semestre 2022
- Enquête nationale sur les élus à la Culture : en partenariat avec le DEPSD et la FNCC, l'OPC finalise une étude dont l'objectif est de mieux connaître la réalité du mandat de la culture, ainsi que le profil et l'ambition des élus qui en assument la charge. L'enquête s'attache à mieux cerner l'identité des élus à la culture, leur formation et leur parcours, leurs motivations, leurs quotidiens, les conditions d'exercice de leur mandat, leur rôle dans la construction des politiques culturelles et, plus largement, des politiques publiques, ainsi que leurs perspectives ultérieures. L'étude vise également à rendre compte des représentations de la fonction (par les élus eux-mêmes et par leur environnement), ainsi qu'à dégager des éléments plus généraux permettant de mieux appréhender la fonction d' élu territorial aujourd'hui.
- Observation conjoncturelle des budgets culturels des collectivités territoriales : en partenariat avec le DEPSD, l'Observatoire des politiques culturelles a conduit à trois reprises une enquête annuelle sur les budgets primitifs des collectivités territoriales et EPCI de plus de 20 000 habitants. Cette enquête s'appuie sur les directeurs des affaires culturelles ou les directeurs généraux, interrogés via internet. Les résultats agrégés ont été publiés dans une note de conjoncture annuelle de l'OPC permettant d'appréhender les évolutions majeures des budgets culturels territoriaux et leurs perspectives d'évolution. La note de conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales et de leurs groupements vise à constituer un outil d'intérêt général pour les débats d'orientation budgétaire.

En 2022, une réflexion sera engagée sur les évolutions susceptibles d'être apportées à ce dispositif, tenant compte en particulier de l'évolution des taux de réponse, différents selon les catégories de collectivités, des données et informations collectées, du calendrier de

publication et de la périodicité de l'enquête, ainsi que de son articulation avec le suivi annuel des dépenses culturelles exécutées des collectivités territoriales à partir des données des comptes de gestion transmises par la Direction générale des finances publiques.

De plus une proposition d'étude qualitative sera élaborée, qui vise à mieux connaître les processus d'élaboration des budgets culturels territoriaux, leurs modalités, les cadres décisionnels et les principaux registres d'intervention financières des collectivités territoriales dans le champ culturel.

4. Valorisation : colloques et journées d'études

- Les représentations genrées et ethnicisées de la préhistoire. Journée d'étude organisée en collaboration avec le Centre national de préhistoire. Janvier 2022 (reporté en raison de la crise sanitaire). Présentation de l'étude « Les représentations genrées et ethnicisées de la préhistoire » et programmation d'interventions de chercheur.e.s travaillant sur ces objets d'étude.
- Dynamiques culturelles et disparités territoriales, journée d'études organisée en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles, pour mettre en débat avec des acteurs culturels locaux, les dynamiques culturelles et territoriales identifiées grâce à l'articulation des sources de l'Atlas Culture des territoires. Date à programmer.
- Deux milliards de clics. Enquête sur les usagers en ligne des archives, colloque envisagé avec le Service interministériel des Archives de France. 2nd semestre 2022.
- Reconfiguration des rapports aux usagers (2RU), colloque envisagé avec le Service interministériel des Archives de France. 2nd semestre 2023.

Pôle « Économie de la culture »

Le pôle « Économie de la culture » regroupe l'ensemble des travaux visant à décrire, mesurer et (mieux) comprendre économiquement l'ensemble des activités relatives à la production, la promotion, l'information, la distribution/diffusion/mise à disposition et la consommation des biens et services du domaine culturel. L'axe est constitué d'analyses d'approche générale ou plus microéconomiques fondées sur des observations statistiques. Les activités sont examinées du côté de l'offre (entreprises, associations, administrations publiques...) et/ou du côté de la demande (consommateurs, usagers, ménages, touristes...). Le pôle « Économie de la culture » s'intéresse en particulier aux effets produits par la révolution numérique et aux effets produits par une ou un ensemble de mesures de politique publique (politiques budgétaire et fiscale, réglementaire, du marché du travail, industrielle et de commerce extérieur). L'axe s'intéresse depuis 2020 aux effets de la crise sanitaire due au SARS-CoV-2.

1. Etudes sectorielles et macro-économiques

1.1. Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture

Traitement trimestriel des données d'indices de chiffre d'affaires de l'Insee pour décrire l'évolution des secteurs culturels depuis 2019.

Eventuellement : Passage à des données CVS

Rebasage de l'année 2019

Valorisation envisagée : note de conjoncture trimestrielle

1.2. Mesure du poids économique direct de la culture

Le DEPSD détermine tous les ans le poids direct de la culture dans l'économie. Construit autour d'un contour statistique défini au niveau européen et à partir des données de la comptabilité nationale, il permet de fournir une mesure fiable et objective de l'importance des branches culturelles dans l'économie.

Calendrier : premier trimestre 2022

Valorisation envisagée : Culture chiffres au 1er trimestre 2022

1.3. Observation des associations du champ culturel

La culture est l'un des secteurs économiques où les associations contribuent le plus à la création de valeur ajoutée et à l'emploi. C'est particulièrement prégnant dans des domaines du spectacle vivant ou de l'éducation culturelle.

Les données recueillies par l'Insee dans l'enquête Associations, renouvelée en 2019, permet de mieux comprendre le fonctionnement de ces associations, en particulier la présence de bénévoles en leur sein.

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : Culture chiffres

1.4. Substitution et complémentarité de la consommation de musique enregistrée à l'ère du numérique (travail issu d'un appel à proposition de recherche)

Traitement des données GfK "musique enregistrée" pour répondre à la question de savoir comment la consommation musicale par un canal de consommation récent (numérique) influe sur celle par un canal moins récent (physique).

Calendrier : 2019-2022

Valorisation envisagée : Culture étude 1er semestre 2022

1.5. Au-delà des tops ! La place des contenus français sur le marché numérique de la musique enregistrée (travail issu d'un appel à proposition de recherche)

Traitement des données GfK "musique enregistrée" pour décrire la place des contenus musicaux français sur le marché numérique de la musique enregistrée (analyse des spécificités de la consommation musicale numérique en France, et particulièrement en streaming, en fonction de l'origine géographique des titres consommés).

Calendrier : 2019-2022

Valorisation envisagée : Culture étude 1er semestre 2022

1.6. Impact de l'autoédition de livres imprimés sur la diversité culturelle (travail issu d'un appel à proposition de recherche)

Traitement des données GfK "livres" et du dépôt légal (BnF) visant à décrire l'offre de livres imprimés auto-édités, le profil sociodémographique des auteurs auto-publiés et proposer des éléments de réponse à la question de l'impact de l'autoédition sur la diversité consommée.

Calendrier : 2019-2022

Valorisation envisagée : une publication dans une collection de synthèse du département 2nd semestre 2022

1.7. Achats de livres dans le commerce vs emprunts de livres en bibliothèques (travail issu d'un appel à proposition de recherche)

Traitement comparatif des données GfK sur l'achat de livres physiques et des données barométrique sur l'emprunt dans les bibliothèques publiques du Service du livre et de la lecture de la DGMIC.

Calendrier : 2019-2023

Valorisation envisagée : une publication dans une collection de synthèse du département 1er semestre 2023

1.8. Commerce extérieur définitif et temporaire 2010-2020 d'objets d'art, de collection et anciens

Traitement des données du SSM Commerce extérieur pour décrire les évolutions sur la période en global, par type d'objets, par type de flux entrants (importations) ou sortants (exportations) dont celles des principaux pays partenaires de la France.

Calendrier : 2021-2022

Valorisation envisagée : une publication dans une collection de synthèse du département 4ème trimestre 2022

1.9. Étude marché du livre en France

Activité et emploi, poids des différents canaux de vente dont internet, concentration du marché.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : une publication dans une collection de synthèse du département en 2023

1.10. Exploration des données du pass Culture en lien avec les données du territoire de vie des utilisateurs du pass

Sous réserve de l'obtention des données du Pass Culture, ces données d'usage du pass seront analysées pour mieux comprendre les consommations culturelles des jeunes, et le poids du numérique.

Dans un second temps, il sera possible de croiser ces données avec les indicateurs sociodémographiques du lieu de résidence des jeunes, pour contextualiser par des éléments sociologiques et économiques les usages du pass.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : une publication dans une collection de synthèse du département en 2023

1.11. Etude sur les diffuseurs de presse

L'objectif de l'étude est de dresser un panorama économique du secteur de la diffusion spécialisée de la presse en 2018 afin de renforcer la connaissance économique du secteur de la diffusion de la presse en particulier au niveau des informations relatives aux entreprises du secteur (indicateurs économiques et financiers, structure du marché, circuits de distribution, démographie) et à l'emploi.

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : Culture chiffres en 2022

1.12. Participation au Global Media Concentration Project

En lien avec le projet d'étude précédent, le DEPSD est partenaire du projet interdisciplinaire Global Media Concentration Project piloté par le professeur Dwayne R. Winseck (Carleton Univ.) sur la concentration industrielle dans les industries médiatiques (dont l'audiovisuel, le cinéma, les plates-formes de vidéos en ligne, les jeux vidéo, les livres, la musique et la presse). Le projet vise principalement à mesurer le développement et l'état de la concentration industrielle pour un ensemble d'industries médiatiques dans 40 pays entre 1984 et 2028, tout en créant de nouvelles méthodes et outils conceptuels de mesure de la concentration médiatique à l'ère numérique. Une des finalités du projet est la création et la mise en libre accès d'une base de données, d'archives et d'un site internet pour mettre à disposition les résultats du projet aux chercheurs, aux décideurs de politique publique et au public. En tant que SSM, le DEPSD est un des partenaires français du projet. Il permettra, pour le cas de la France, l'accès à des données statistiques publiques sur le sujet et participera aux réunions de travail, aux échanges et aux réflexions conduites dans le cadre de ce projet. Il pourra valoriser sa participation par des publications DEPSD tirées des éléments accumulés par les partenaires.

Calendrier : 2021-2025

Valorisation envisagée : à reconsidérer lors de la montée en charge du projet.

2. Études de comportement

2.1. Les dépenses culturelles 2011 et 2017 des ménages

Traitement des données des enquêtes Budget de famille 2011 et 2017 pour étudier la composition des dépenses culturelles des ménages par catégorie de dépenses selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. L'analyse de la composition des dépenses pourrait être complétée pour les deux éditions de l'enquête d'une analyse factorielle permettant d'établir une typologie d'univers de dépenses.

Calendrier : 2021-2022

Valorisation envisagée : publication dans France, portrait social éd. 2022 publiée par l'Insee, 4ème trimestre 2022

3. Observatoires

3.1. Observatoire de l'égalité Femmes/hommes

Né d'une volonté d'objectiver le propos sur la place des femmes dans les professions culturelles, l'accès aux moyens de création et de production et la consécration artistique, l'Observatoire de l'égalité est devenu le baromètre annuel indispensable à la mesure des progrès vers la parité dans le champ culturel et médiatique réalisés depuis l'adoption, en 2014, de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Établi à partir de données administratives collectées en administration centrale, auprès d'établissements placés sous la tutelle du ministère de la Culture et auprès d'organismes de gestion collective des droits d'auteur, le champ couvert par l'Observatoire s'enrichit chaque année d'indicateurs complémentaires qui contribuent à une vision plus juste et plus précise de

la part des femmes dans les secteurs culturels. Patrimoine, création artistique, cinéma et audiovisuel, industries culturelles, médias... sont désormais couverts et disposent d'indicateurs précis sur les conditions d'emploi et de rémunération des femmes, leur accès aux bourses de création, leurs revenus artistiques et leur place dans la consécration artistique.

Valorisation envisagée : publication de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, 8 mars 2022

3.2. Observatoire du spectacle vivant

Réalisation de tableaux et graphiques permettant de suivre de façon synthétique l'activité du secteur aidé du spectacle vivant à partir des données de billetterie collectées sur la plateforme Sibil (système d'information billetterie). Cet observatoire est une première étape vers la constitution d'un observatoire de la création artistique.

Valorisation envisagée : une première publication en 2022

4. Les Chiffres clés de la culture et de la communication

Les Chiffres clés de la culture et de la communication présentent une analyse transversale du champ de la culture en s'appuyant sur de nombreuses données issues de sources statistiques et administratives pour répondre au besoin d'information chiffrées des acteurs de la culture. Structuré en six grands chapitres, l'ouvrage présente la morphologie de la culture (poids économique, entreprises et associations, emploi culture, etc.) et son financement, fournit des informations sur la participation culturelle et décrit les trois grandes branches de la culture : patrimoines, création et diffusion, médias et industries culturelles.

Calendrier : année 2022

Valorisation envisagée : publication du département, 2^e semestre 2022

Pôle « Emploi, professions, formations »

Cet axe de travail s'attache à développer et à capitaliser la connaissance de l'emploi et des professions du champ culturel à partir des exploitations et analyses des grandes sources de la statistique publique et de sources professionnelles, régulièrement actualisées. Il cherche à mettre en lumière, au-delà de ces données-socle, la diversité des professions du secteur au moyen de monographies approfondies, mais également à révéler les tendances qui caractérisent ces professions de façon commune (mouvement de féminisation, développement de la pluriactivité, multiplicité des sources de revenu, etc).

Le programme s'intéresse conjointement à la formation spécialisée des futurs professionnels et aux conditions de leur insertion sur le marché du travail par le biais d'enquêtes récurrentes auprès des établissements et des étudiants concernés.

Cet axe de travail, enfin, porte une attention particulière aux inégalités de genre et, de façon plus générale, à toutes les inégalités sociales et de revenu, largement exacerbées par le présent contexte de crise économique.

1. Analyse de l'emploi sur l'ensemble du champ des professions culturelles, à partir des sources de la statistique publique

L'observation de l'emploi et l'analyse de ses évolutions dans le temps exigent la mobilisation d'un grand nombre de sources différentes, aucune d'entre elles ne pouvant, à elle seule, apporter l'ensemble des informations nécessaires à une connaissance fine des emplois et des professionnels en emploi. Parmi les sources statistiques mobilisables, celles de la statistique publique offrent le double intérêt de permettre des observations et mesures sur le temps long (enquêtes récurrentes) et de rendre possible la comparaison des professions et des emplois culturels avec l'ensemble des autres professions et secteurs d'emploi.

L'actualisation puis l'exploitation de ces sources donneront lieu, en 2022-2023, à trois principaux éclairages :

1.1. Les grandes évolutions de l'emploi dans les professions artistiques et culturelles (1995-2019), à partir de l'analyse rétrospective des données de l'enquête Emploi (Insee)

Cette étude mettra en lumière les grandes évolutions de l'emploi culturel au cours des 25 dernières années. La comparaison interne entre les différentes professions du champ (ou groupes de professions) et externe, avec le reste de la population active, permettra de mieux comprendre comment ont évolué les spécificités de ce champ.

Concernant les individus en emploi, on cherchera tout particulièrement à appréhender les principales évolutions en termes d'origine sociale et géographique, mais aussi de niveau de diplôme. Les questions de la féminisation (ou non) des métiers et celle du vieillissement de certaines sous-populations professionnelles seront également au cœur de l'analyse.

Celle-ci s'attachera également à mesurer et à qualifier les transformations en cours des formes de l'emploi (statut, temps de travail, plasticité des horaires, cumul de plusieurs emplois, etc).

Calendrier : 1er semestre 2022.

Valorisation envisagée : publication dans les collections de synthèse du Département.

1.2. Revenus et niveaux de vie des professionnels de la culture

La connaissance des revenus est un enjeu majeur pour l'appréhension de la situation socioéconomique des professionnels du champ artistique et culturel et la conduite des politiques publiques.

En 2021, une exploitation approfondie de l'enquête ERFIS de l'Insee (Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux) a été réalisée, portant sur la période 2012-2017. Cette source permet d'appréhender les revenus d'activité de la personne, mais aussi ses éventuels revenus de remplacement, revenus annexes, revenus du patrimoine. Elle enregistre également l'ensemble des prestations sociales perçues par le ménage ainsi que les différents revenus des autres membres du ménage et en particulier de son éventuel conjoint. De ce fait, elle offre la possibilité de mener une analyse en termes de niveau de vie, pour l'ensemble du champ (et par comparaison avec l'ensemble de la population active) et profession par profession. La méthodologie de cette enquête (échantillon de l'enquête Emploi, ce qui exige d'empiler six millésimes successifs de l'enquête pour s'assurer de résultats suffisamment robustes sur le champ de la Culture) rend cependant très délicate la mesure des évolutions sur le temps long.

En conséquence, une expertise méthodologique d'autres sources de la statistique publique (notamment l'échantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee) sera menée en 2022 pour évaluer leur pertinence quant à l'appréhension et la mesure des revenus, de façon la plus exhaustive possible et en dynamique.

Calendrier : 2022

1.3. Étude de la pluriactivité

L'activité des personnes exerçant une profession artistique et culturelle se caractérise depuis longtemps par un recours à la pluriactivité (exercice de plusieurs professions et/ou emplois, cumul d'emplois dans le secteur culturel et hors secteur culturel, cumul de plusieurs statuts d'emploi, etc), plus marqué que chez les autres actifs.

Une exploitation des sources statistiques (notamment l'enquête Emploi, les bases « tous salariés » et « non-salariés » de l'Insee) sera entreprise pour actualiser cette dimension importante de l'emploi artistique et culturel.

Calendrier : 2022-2023

2. Analyse de l'emploi des artistes-auteurs

2.1. Observatoire de la situation socio-économique des artistes-auteurs

En réponse aux recommandations du rapport de Mission établi en 2019 par Bruno Racine (voir L'auteur et l'acte de création) et dans le cadre du « Plan artistes-auteurs » défini par la Ministre, le DEPSD doit mener une analyse approfondie sur la population des artistes-auteurs (évolution

des effectifs, des profils sociodémographiques, des revenus artistiques, etc). Celle-ci prolongera les analyses menées depuis une dizaine d'années par le Département sur ces populations à partir des exploitations récurrentes (et rétrospectives, depuis 1979) des données statistiques émanant des deux organismes gestionnaires de leur régime spécifique de sécurité sociale (Maison des artistes et Agessa).

Dans le cadre du transfert de ces données statistiques à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) devenue Urssaf Caisse nationale, effective depuis janvier 2020, et de l'élaboration de nouvelles nomenclatures de saisie annuelle des revenus artistiques par les artistes-auteurs, le Département participe, aux côtés de la Direction Générale de la création artistiques (et en collaboration avec les autres DG concernées, l'Urssaf, la Direction de la sécurité sociale et l'ensemble des représentants des organisations professionnelles), à de nombreux groupes de travail visant à garantir la qualité des informations recueillies lors des déclarations annuelles et donc, celle des futures analyses qui seront conduites sur cette base. Une convention de transmission annuelle de ces données au Département est en cours d'élaboration avec le service statistique (DISEP) d'Urssaf caisse nationale.

Dans l'attente de pouvoir disposer des données statistiques issues de cette refonte (2023 ou 2024), le DEPSD s'attachera aux travaux suivants :

2.1.1. À partir des bases historiques Maison des artistes/Agessa :

a) Une étude approfondie des données portant sur la dernière année disponible dans ces bases (2018) a fait l'objet d'une publication en février 2022. Elle permet d'établir un état des lieux, général et par professions, des auteurs (effectifs, caractéristiques sociodémographiques : âge, sexe, lieu de résidence) et de leurs revenus artistiques (revenus moyens, médians, par quartiles / physionomie de la concentration du revenu artistique par profession).

b) Une analyse statistique longitudinale portant sur l'ensemble des données disponibles (1980-2018) sera conduite, afin de mettre en lumière les grandes évolutions concernant la population des artistes-auteurs sur les (presque) 40 dernières années (recul ou expansion des effectifs, vieillissement, féminisation, notamment) et tout particulièrement, leurs revenus artistiques (par profession, tranches d'âge, sexe, etc). Une analyse des parcours individuels complètera cette rétrospective, en termes de durée et de continuité de présence dans le régime, mais aussi d'évolution du revenu artistique tout au long du parcours.

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : présentation orale des résultats dans le cadre des différents groupes de travail ; publication dans les collections de synthèse du Département.

2.1.2. À partir des données produites par Urssaf caisse nationale sur les années de transition (2019 à 2023 ou 2024)

Pendant la période transitoire (i.e. avant implémentation des nouvelles nomenclatures de saisie des revenus artistiques dans les bases Urssaf), les données statistiques sur les artistes-auteurs qui seront transmises au DEPSD ne seront que très partiellement exploitables, du fait notamment de l'absence de la mention de la profession des individus répertoriés. Il est convenu toutefois qu'au moyen d'un identifiant anonymisé, le Département poursuit son analyse de la situation et des revenus artistiques des auteurs repérés dans les anciennes bases Maison des artistes/Agessa (avec la mention de leur profession d'auteur), c'est-à-dire environ 60 000 individus. Les nouveaux entrants ne pourront en revanche être étudiés dans cette période transitoire.

Calendrier : 2022-2024

Valorisation envisagée : présentation orale des résultats dans le cadre des différents groupes de travail.

3. Suivi statistique de l'enseignement supérieur artistique et culturel, et analyse de l'insertion des diplômés sur le marché du travail

3.1. Panorama de l'enseignement supérieur, à partir du dispositif SISE Culture

Afin de disposer d'une vision précise des personnes suivant une formation initiale ou continue au sein de l'enseignement supérieur, le DEPSD a rejoint en 2017 le Système d'information sur le suivi des étudiants (SISE) piloté par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le dispositif SISE concerne l'ensemble des personnes suivant une formation supérieure en France. Le DEPSD est en charge de ce dispositif pour le périmètre artistique et culturel, SISE-Culture. Ce dispositif (qui se substitue à l'ancienne enquête dite « 48 ») recense l'ensemble des étudiants dans les écoles publiques et privées spécialisées dans l'enseignement artistique et culturel. Il permet chaque année d'avoir une vision précise de tous les étudiants inscrits et diplômés dans une école relevant du champ artistique et culturel et non plus seulement ceux des écoles relevant du Ministère de la Culture (dites écoles de l'ESC).

De plus, le périmètre SISE-Culture ne couvrant pas l'ensemble des formations en matière culturelle (notamment les formations universitaires), une extension est à l'étude en collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur. Cette extension concerne l'ensemble des personnes suivant une formation artistique et culturelle, quel que soit le lieu de formation.

Après réception et expertise des informations dont nous pourrions disposer via l'ensemble de l'enquête SISE, une étude plus globale que ne le permet le périmètre SISE-Culture est ainsi envisagée, pour l'ensemble des formations artistiques et culturelles (et non seulement pour les écoles spécialisées). Elle aura pour objectif de recenser l'ensemble des formations artistiques et culturelles et de dresser le portrait des personnes qui les suivent, en comparant aussi bien les résultats selon le type du lieu de formation (écoles spécialisées, universités, écoles non spécialisées ; écoles publiques ou privées), que selon les disciplines concernées et le type de diplôme préparé.

Mode opératoire : en interne et en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Calendrier : actualisation annuelle des bases, amélioration du recueil et du champ en prévision d'une publication d'une étude en 2022.

Valorisation envisagée : note interne et retour aux établissements enquêtés en octobre de chaque année, publication sur l'ensemble du champ artistique et culturel dans les collections de synthèse du Département.

3.2. L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur Culture sur le marché du travail, à partir de l'enquête annuelle Diplômés de l'enseignement supérieur Culture (DESC)

Comme chaque année depuis 2008, une enquête est menée auprès de l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur Culture (une centaine d'établissements relevant du ministère de la Culture et délivrant des diplômes dans les domaines du patrimoine, des arts plastiques, de l'architecture, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel). Elle permet d'évaluer l'insertion de ces diplômés trois ans après l'obtention de leur diplôme, ainsi que leurs conditions d'emploi (statut d'emploi, volume horaire de travail, adéquation de l'emploi avec la formation suivie, etc).

Par ailleurs, le contexte actuel de crise économique liée à la crise sanitaire renforçant encore les enjeux de connaissance des parcours d'insertion de ces diplômés dans le secteur culturel, un rapprochement avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pour une participation renforcée à l'enquête Génération est à l'étude. Cette collaboration, qui ferait suite à une première extension de l'enquête Génération 2004 concernant les diplômés de la Culture, nous donnerait l'opportunité d'affiner considérablement nos connaissances sur les parcours d'insertion de ces nouveaux entrants tout en nous permettant de comparer ces parcours avec ceux des diplômés des autres secteurs.

Deux types de travaux seront donc menés en 2022-2023 :

a) Renouvellement de l'enquête auprès des diplômés 2018 de l'enseignement supérieur Culture (dite enquête DESC)

Calendrier : 1er semestre 2022.

Valorisation : publication dans les collections de synthèse du département.

b) Etude des conditions de la mise en œuvre d'un sur-échantillon Culture dans la future enquête Génération 2021 conduite par le Céreq (en 2024)

Calendrier : élaboration d'un projet de convention avec le Céreq (2022) / Enquête de terrain 2024.

3.3. Participation au Comité scientifique et de pilotage de la nouvelle enquête jeunes et orientation 2023 de la Depp

Cette enquête de la Depp s'inscrit dans le cadre plus large du panel d'élèves entrés en cours préparatoire en 2011, qui permet le suivi et l'évaluation des compétences cognitives et

conatives en longitudinal d'une cohorte de 15 000 élèves qui, pour la majorité d'entre eux, seront en classe de terminale à la rentrée 2022. Le but de l'enquête est donc d'interroger ces jeunes pour comprendre les déterminants de leur parcours d'orientation passé ainsi que leur projet professionnel à long terme et la façon dont ils se projettent après la sortie du second degré et dont ils préparent cette orientation.

Le comité a pour but de contribuer à la mise en place du protocole d'enquête et notamment du questionnaire, en travaillant de manière concertée à partir de documents proposés par la Depp et mis à jour en fonction des propositions de ses membres. Le but est de préparer un pilote de l'enquête pour une mise sur le terrain au printemps 2022 ayant pour but de tester une première version du questionnaire et d'alimenter le dossier de présentation de l'enquête au comité du label, d'ici la fin de l'année 2022.

Deux membres du DEPSD sont membres du Comité scientifique pour porter à la fois les sujets du pôle emploi et ceux du pôle socialisation.

4. Études et recherches sur des professions particulières

La mobilisation de différentes sources statistiques demeure souvent insuffisante pour apporter une connaissance fine et exhaustive des conditions d'exercice des professions artistiques et culturelles. Des enquêtes monographiques, le plus souvent fondées sur une interrogation directe des professionnels concernés, sont donc nécessaires.

Plusieurs projets de recherche sont actuellement en cours ou projetées pour 2022-2033 :

4.1. Les professionnels de la conservation-restauration du patrimoine

À la demande et en étroite collaboration avec les services de la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture (DGPA), le DEPSD a engagé une réflexion approfondie sur les professionnels de la conservation-restauration intervenant dans les différents domaines patrimoniaux (archéologie, archives, musées, monuments historiques, livre). Après une étude préalable (2017-2018) qui a permis de produire un cadre de compréhension général des transformations récentes ayant affecté l'activité de ce secteur et le groupe des restaurateurs, deux volets complémentaires d'étude ont été menés : un volet d'étude économique, réalisé en interne (DGPA et DEPSD), visant à retracer l'évolution économique (âge des entreprises, activité principale, effectif, chiffre d'affaires, ratios) du secteur de la conservation-restauration (dans les domaines musées, MH, archéologie, archives, livre) à partir de données entreprises (Esane) et de données administratives ; un volet d'étude sociologique fondé sur une enquête qualitative auprès d'un échantillon diversifié de professionnels de la restauration, visant à dresser un état des lieux approfondi des conditions d'exercice de ce métier. Y sont détaillées les conditions de formation initiale/continue, l'ensemble des activités, les revenus, les clientèles (publiques et privées), le rôle et les effets de la commande publique, les conditions d'emploi et de travail, les représentations qu'ont ces professionnels de leur métier et de ses perspectives d'avenir. La réalisation de ce volet, désormais achevée, a été confiée à un laboratoire de recherche (Centre de sociologie des organisations, CNRS-Sciences Po).

Calendrier : 1er semestre 2022.

Valorisation envisagée : publication dans les collections de synthèse du département, 2ème trimestre 2022

4.2. Les conseillers sectoriels en DRAC. Une professionnalisation à l'épreuve de la réforme de l'Etat

Cette recherche a pour objectif de décrire et d'analyser en dynamique le processus de professionnalisation de ces acteurs-clés de la politique culturelle publique que sont les conseillers sectoriels des directions régionales et d'analyser, à travers le prisme de la construction de ce groupe professionnel, les transformations en cours de l'action culturelle publique. Elle se situe donc au croisement de la sociologie des professions et de celle de l'action publique.

Démarrée en janvier 2021, elle comporte une phase de dépouillement archivistique et documentaire (avec l'appui logistique du comité d'histoire), une phase d'enquête directe par questionnaire en ligne auprès des conseillers et une phase d'approfondissement qualitatif par entretiens en face-à-face auprès d'un échantillon diversifié de ces mêmes professionnels. La recherche a été confiée à l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (Irisso) de l'Université de Paris-Dauphine.

Calendrier : rapport final attendu en juin 2022.

Valorisation envisagée : publication dans les collections du Département ; séance de présentation des résultats auprès des Drac.

4.3. Les reconfigurations du travail des archives : trajectoires, rapport au travail et légitimité des archivistes face à l'informatisation d'un monde professionnel

Cette recherche, menée en partenariat avec la DGPA (Service Interministériel des Archives de France) et le Département du Calvados, interroge les transformations en cours du travail archivistique et ses effets sur les contours et l'organisation du groupe professionnel des archivistes. Elle cherche à mieux comprendre, au moyen d'une approche diachronique attentive aux trajectoires professionnelles des individus, l'ensemble des évolutions du métier d'archiviste et la perception qu'ont les archivistes eux-mêmes de ces reconfigurations qui touchent directement leur travail et leur identité professionnelle.

Elle est fondée sur une enquête qualitative par entretiens en face-à-face et par observations, menée dans plusieurs services d'archives départementales. Sa réalisation a été confiée au Laboratoire CERREV de l'Université de Caen.

Calendrier : rapport final attendu en octobre 2023.

Valorisation envisagée : publication prévue sur le portail FranceArchives et dans les collections du département.

4.4. Le groupe professionnel des guides-conférenciers

Au cours des dix dernières années, la profession de guide-conférencier a subi des transformations de grande ampleur sous l'influence, notamment, de modifications statutaires (Décret d'août 2011 instaurant un statut de guide-conférencier, suivi par une réforme des formations spécialisées). Ces changements intervenaient en réponse aux préconisations d'un rapport d'étude réalisé en 2008 à la demande de la Sous-Direction du Tourisme du ministère de l'Economie et des Finances et ayant mis en lumière l'extrême hétérogénéité des profils des

professionnels en charge des visites patrimoniales et celle des conditions d'exercice de leur métier.

Plus de dix ans après ce premier état des lieux et dans un contexte professionnel particulièrement tendu (conséquences de la crise sanitaire et de la fermeture des lieux patrimoniaux, nouvelles formes de concurrence liées au développement du numérique dans les pratiques de visite ...), l'opportunité d'une nouvelle étude, de nature qualitative, est actuellement en discussion avec la DGPA. Sa réalisation pourrait être confiée à un laboratoire universitaire spécialisé en sociologie du travail et de l'emploi.

Calendrier : en cours de définition.

4.5. Investissement sur la connaissance et le suivi de l'intermittence

Cette année, le département étudiera la possibilité de se doter des données permettant l'analyse de l'emploi des professionnels du spectacle.

5. Études et recherches sur des thématiques transversales aux différentes professions

Au-delà des spécificités mises en lumière par les différentes enquêtes monographiques – spécificités qui renvoient directement à la très grande hétérogénéité du champ des professions artistiques et culturelles – certaines questions apparaissent largement communes à l'ensemble (ou à plusieurs) des professions concernées et offrent l'occasion d'approfondissements de nature transversale.

La question des inégalités de genre s'est ainsi affirmée d'actualité depuis les dernières années, s'agissant d'un secteur d'emploi traditionnellement fortement masculinisé et dans lequel le mouvement de féminisation se révèle plus lent et plus inégal que dans l'ensemble de la population active.

Une recherche, actuellement achevée, est en cours de valorisation :

5.1. Genre et carrières dans l'administration culturelle

Dans le contexte général du développement des politiques d'égalité des sexes dans la Fonction publique et tout spécialement au sein du ministère de la Culture, cette recherche vise à recenser, décrire et analyser les différences de carrières entre hommes et femmes au sein de cette administration et à mettre en lumière les processus qui les génèrent. Elle est menée en étroite collaboration avec la Mission responsabilité sociale des organisations du ministère de la Culture.

Elle se fonde sur la réalisation d'une enquête qualitative par entretiens biographiques en face-à-face auprès d'une soixantaine de personnes des deux sexes en position d'encadrement, dans les 3 directions générales du ministère de la Culture et dans plusieurs Drac. Elle a été confiée à l'Irisso de l'Université de Paris-Dauphine et est désormais achevée. Ses résultats ont fait l'objet d'une première publication de synthèse en 2021 (voir : « Ascensions et plafonnements. Les modèles genrés des carrières des cadres du ministère de la culture », Culture Études 2021-1) et

d'une présentation orale de résultats intermédiaires à l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars 2021.

Valorisation : ouvrage dans la collection Questions de culture (DEPSD/Presses de Sciences Po) à paraître, mars 2022.

6. Partenariats, conseil et accompagnement

- Participation régulière au groupe de travail « observation de l'emploi » du Conseil national des professions du spectacle (CNPS)
- Participation régulière au groupe de travail du Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)
- Après une phase d'études, que le pôle a accompagné, l'année 2022 verra la mise en œuvre de l'observatoire de l'architecture par la Direction générale du patrimoine et de l'architecture; le pôle apportera en tant que de besoin un appui méthodologique pour la définition et la réalisation des études qui sembleraient nécessaires à la DGPA dans le cadre de son nouvel observatoire.

Pôle « Socialisation et participation culturelles »

Le pôle « Socialisation et participation culturelles » a pour mission de concevoir, de conduire et d'analyser les enquêtes, recherches et études portant sur la formation des goûts et la familiarité aux univers culturels (pratiques, consommations culturelles et usages numériques) dès les plus jeunes âges.

Ce pôle porte une attention particulière aux inégalités sociales (âge, génération, genre, origine ethno-nationale, origine sociale, etc.). Ses travaux ont à cœur de tenir compte des transformations structurelles de la population résidant en France, mais aussi des évolutions de l'offre culturelle et des flux culturels globaux, notamment liés au numérique.

Dans ce cadre, le pôle est amené à organiser ou co-organiser des colloques scientifiques afin de favoriser la sédimentation et la circulation des connaissances, ainsi que leur mise en débat.

1. Outils structurants

1.1. Plateforme PANELS (Plateforme d'Analyse Elfe sur la Socialisation)

L'étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) est la première cohorte de naissance française, créée en grandeur nature en 2011 (elle comportait près de 20 000 enfants, représentatifs des naissances de la population générale en 2011), et offre une opportunité unique d'analyser le développement de l'enfant dans son milieu, avec le souci d'étudier les différents facteurs en interaction tout au long de son parcours jusqu'à l'âge adulte : facteurs familiaux, sociaux, scolaires, culturels, comportementaux, environnementaux, sanitaires, nutritionnels... Plusieurs vagues d'enquête ont déjà été réalisées et traitées par le DEPSD (voir rubrique publication).

L'Institut national d'études démographiques (Ined), Elfe et le DEPSD se sont associés pour créer une plateforme de soutien au traitement des données Elfe sur les sujets traitant de la socialisation culturelle.

Cette plateforme a pour activités :

- le financement de contrats post-doctoraux ;
- le lancement d'appels à projets de recherche : ces appels seront lancés tous les deux ans pour une durée de deux ans à trois ans (en moyenne). Ces appels respecteront les règles d'accès aux données des équipes Elfe (équipes partenaires : accès immédiat, autres équipes : accès après 18 mois) selon les modalités prévues dans la charte d'accès aux données Elfe. Les lauréats des appels seront bénéficiaires d'une subvention de recherche financée par le Ministère ;
- l'animation de séminaires de travail commun aux équipes financées : leur nombre sera fixé dans l'appel à projet et les équipes financées devront s'engager à y participer dans le cadre du conventionnement lié à la subvention. Ces séminaires auront pour objectif de favoriser la montée en compétence et le partage d'expertise via des discussions sur les problématiques, méthodes et outils utilisés pour le traitement des données Elfe ;

- l'organisation de la valorisation de la recherche : publications, traductions, organisations de journée d'étude ou de séminaires, colloques, etc. ;
- la mise en commun des outils statistiques créés par les équipes de recherche : tous les outils statistiques – variables agrégées, indicateurs, modélisations - créés dans le cadre de ces projets (assortis de leur documentation précise) seront versés à l'équipe Elfe pour mise à disposition via Pandora à l'issue des projets de recherche dans un délai qui sera précisé dans les appels à projet.

Cette plateforme est dotée :

- d'un comité scientifique composé de chercheurs et éventuellement de représentants des grandes institutions de recherche françaises (CNRS, Ined, EHESS...) ou étrangères. Ce comité scientifique validera les appels à projets et sélectionnera les projets retenus, ainsi que les montants afférents. Les membres de ce comité scientifique seront désignés conjointement par le DEPSD et l'équipe Elfe. Ils siégeront pour une durée de 6 ans, renouvelable.
- et d'un comité de suivi, composé de personnels du DEPSD et de la cohorte Elfe et placé sous la responsabilité conjointe de la cheffe du DEPSD, Madame Amandine Schreiber, et de la directrice de la cohorte Elfe, Madame Marie-Aline Charles. Ce comité est pérenne et doit se réunir au moins deux fois par an.

Calendrier : en continu

1.2. Plateforme de mise à disposition de ressources concernant la recherche portant sur la socialisation/médiation culturelle

Le DEPSD et le Centre Georges Pompidou se sont associés pour créer une plateforme numérique de mise à disposition de résultats de recherche portant sur la socialisation/la médiation culturelle, à destination du grand public averti, des professionnels de la médiation, des étudiants ainsi que des chercheurs. Cette plateforme est hébergée par le Centre Pompidou et alimentée scientifiquement par le DEPSD, en collaboration avec des universités partenaires pour chaque projet.

Le premier projet est le colloque Enfance + culture = socialisation qui a été mis en ligne en janvier 2021 (voir infra). Le deuxième sera le colloque « Culture et Emotions » (2022). Le troisième, le colloque portant sur le numérique (2023).

Calendrier : en continu

2. Études et recherches concernant la socialisation culturelle des enfants

2.1. Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire

Les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale s'associent pour poursuivre l'observation de l'offre d'éducation artistique et culturelle en école et au collège en exploitant des données administratives remontant de la plateforme Adage : plateforme de pilotage de

l'éducation artistique et culturelle (EAC) en milieu scolaire gérée par le ministère de l'Éducation Nationale.

Calendrier : 2022 et suivantes

Valorisation envisagée : une publication dans une des collections du département sera envisagée selon la qualité des données.

2.2. Suivi de cohorte Elfe (cohorte de naissance française)

La participation du DEPSD à la cohorte Elfe se poursuit, concernant les sujets ayant trait à la socialisation des enfants, et notamment ses aspects culturels.

2.2.1. Contribution au montage des dispositifs d'enquête

Le travail de contribution au montage de l'enquête se poursuit sur Elfe, et le DEPSD contribuera durant l'année 2022 au questionnaire de l'enquête 13 ans et aux tests de la vague 10 ans.

Calendrier : en continu

2.2.2. Programme d'analyse

- A) En interne, le DEPSD mènera l'analyse des inscriptions périscolaires à 5,5 ans sur deux sujets :

o analyser la dispersion, socialement stratifiée, des inscriptions péri-scolaires, comme des indicateurs des stratégies éducatives des familles et leurs effets différenciés en termes d'organisation des temps de l'enfant.

o analyser les stratégies d'éducation aux écrans, particulièrement placée sous le faisceau des injonctions normatives institutionnelles

Calendrier : 2022-2023

Valorisations envisagées : deux publications dans la collection Culture études (une sur les inscriptions péri-scolaires, l'autre sur les pratiques numériques dans les six premières années de la vie) et un article dans France, portrait social de l'Insee.

- B) Par ailleurs, le programme d'analyse « Styles d'éducation et rapports socialement différenciés des enfants à la culture et aux émotions » développé au sein de la plateforme PANELS, s'attellera à cartographier les pratiques de prime éducation à la culture et aux sentiments en les situant socialement. Plus précisément, il s'agira non seulement de montrer que le travail parental et son contenu ne sont pas identiques selon le genre de l'enfant et du parent et selon leur milieu social d'appartenance, mais aussi de souligner que ces styles d'éducation socialement et sexuellement différenciés, et leurs résultats en termes de dispositions culturelles et émotionnelles, évoluent au fil du temps, avec l'avancée en âge des enfants, soulignant ainsi que les inégalités culturelles et différenciations sociales se forment progressivement. A chaque étape de la recherche, le lien entre culture et émotion sera scruté avec attention afin de saisir ce que les objets et pratiques culturels font aux émotions des enfants et à la manière dont ils apprennent à les gérer, et de manière réciproque, ce que les

sentiments font aux goûts et pratiques culturels des enfants – et la manière dont ils participent à (re)produire les inégalités sociales et genrées que l'on observe durant l'enfance.

Calendrier : 2022

Valorisations envisagées : une publication dans la collection Culture études sur les pratiques ludiques et amicales des enfants à 5,5 ans.

En sus, trois articles scientifiques issus de ce programme sont en cours d'écriture :

- le premier pour Sociologie concernant les pratiques culturelles atypiques en termes de genre et leurs conditions sociales de possibilité ;
- le deuxième pour la Revue française de Sociologie sur le rôle des frères et sœurs dans la socialisation culturelle ;
- le troisième pour Réseaux portant sur les trajectoires socialement différenciées des pratiques numériques des enfants et le rôle des climats familiaux.

2.2.3. Lancement d'un appel à projets de recherche sur les données Elfe (exploitation et exploration complémentaires), réalisé dans le cadre de la plateforme PANELS (Ined/DEPSD/Elfe) d'exploitation des données Elfe

Second type d'activité portée par la plateforme PANELS, le lancement d'un appel à projet de recherche sur les données Elfe, favorisant des traitements ayant traits aux champs de compétences du ministère et sur les liens entre dimensions et autres dimensions de la vie (santé, bien être, économique...), viendra compléter le travail engagé avec le post doctorat pendant 2 ans. Les projets seront sélectionnés avec l'aide du comité scientifique, pour une durée moyenne de travail de 2 ans.

Calendrier : lancement de l'appel à projet de recherche (APR) 2022, début des travaux 2023 (pour 24 mois)

Valorisation envisagée : publication d'un ouvrage collectif dans la collection Questions de culture selon la qualité des résultats.

2.3. Participation au panel de maternelle de l'Éducation nationale

Dans la suite des travaux précédents engagés en collaboration avec la DEPP (autour des panels mais également du suivi de l'EAC), un nouveau partenariat sera tissé autour de la création par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) d'un panel de maternelle, dans lequel les questions culturelles tenteront de trouver leur place.

Calendrier : 2022 et suivantes

2.4. Le loisir du point de vue des enfants : étude qualitative sur les temps hors scolaires des enfants d'âge élémentaire, leur perception et leur appréciation (Université Paris Nord)

Le projet vise à étudier ce que pensent les enfants des temps hors scolaires en termes de contenus mais aussi de modalités. Il s'agit plus directement d'interroger les enfants (9-11 ans)

sur la façon dont ils perçoivent et vivent ces temps à la fois sur des temps ou activités organisés et sur les temps moins strictement inscrits dans un accueil ou encore sur les temps où ils « s'occupent » au domicile. L'enquête de terrain consiste à recueillir le point de vue des enfants d'une même tranche d'âge (9-11 ans) mais en travaillant par territoires de vie. Cette méthode permettra de saisir les aspects liés à l'espace, au territoire des enfants en complément des aspects plus temporels et d'emploi du temps. Dans le panorama de recherches actuelles, cette étude présente un certain nombre de particularités qui en font son originalité. La focale sur la notion de loisir permet une démarcation par rapport aux approches éducatives qui traversent souvent les analyses du hors scolaire. La centration sur la période centrale de l'enfance permet de compléter des analyses qui s'intéressent plus fréquemment aux adolescents ou à la jeunesse. L'entrée par le territoire et donc par le quotidien des enfants ouvre d'autres perspectives sur l'« ordinaire » qui est souvent oublié par des analyses qui portent sur des formes de loisir particulières comme les centres de vacances, les pratiques culturelles, ou encore les activités organisées. Cette perspective permet d'envisager une vision d'ensemble du hors scolaire appréhendé davantage par l'expérience qu'en ont les enfants que par les contenus élaborés par les adultes parents ou professionnels.

Calendrier : Projet décalé à cause du COVID (difficulté d'accéder aux enfants) qui finira en 2024

Valorisation envisagée : publication en fonction de la qualité des résultats

2.5. La transmission précoce du sentiment national au sein de la famille : étude qualitative sur la socialisation politique précoce à travers les produits et consommations culturelles (Sciences Po Bordeaux)

Dans un contexte où les grands enjeux politiques auxquels doit faire face l'humanité – au premier chef la crise écologique – requièrent des formes de gouvernance pluri-scalaires et notamment mondiales, les citoyen.nes demeurent largement socialisé.es à un monde cloisonné en nations. Dès la petite enfance, ils et elles viennent à considérer ce découpage national comme naturel. Ils et elles se sentent « appartenir » à leur nation ; et le plus souvent, sont convaincu.es que celle-ci est préférable à celle des autres. Mais nous manquons de travaux sur les façons dont ce sentiment national leur est transmis, en particulier dans le cadre familial. De fait, enquêter en milieu familial comporte de vrais défis méthodologiques, que ce projet entend relever. Il s'agira d'interviewer des parents et des jeunes enfants (choisis pour la variété de leurs propriétés sociales), à plusieurs reprises, afin qu'ils retracent les situations au cours desquelles la question de l'appartenance nationale de la famille est mise en jeu, de façon à prendre la mesure de la place du « sentiment national » dans les relations entre parents et enfants et des conditions de sa transmission à travers les lectures, les consommations culturelles, l'usage des langues, etc.

Calendrier : Projet décalé à cause du COVID (difficulté d'accéder aux enfants) qui finira en 2024

Valorisation envisagée : publication en fonction de la qualité des résultats

2.6. Enquête Génération 2021 (Université Paris 8)

Ce projet de recherche vise à approfondir la connaissance des modalités de la socialisation enfantine dans les sociétés contemporaines, en proposant de restituer les processus de constitution des pratiques culturelles, des pratiques ludiques et des dispositions morales d'un

ensemble socialement diversifié d'enfants, processus appréhendés dans la durée et autour de l'âge-charnière de 10 ans. La recherche prend appui sur deux cohortes et sera qualitative. Elle sera notamment menée auprès de 50 familles aux profils sociaux et migratoires variées, ayant un enfant né en 2001 (parallèle à la cohorte Elfe), et qui sont enquêtées de manière longitudinale et qualitative depuis lors.

Calendrier : Projet décalé à cause du COVID (difficulté d'accéder aux enfants) qui finira en 2024.

Valorisation envisagée : publication en fonction de la qualité des résultats.

2.7. Les pratiques d'écriture des adolescents (étude portée par l'Observatoire Lecture Jeunesse)

Qualitative et quantitative, l'enquête « Les adolescents et leurs pratiques de l'écriture au XXI^e siècle : quels nouveaux pouvoirs de l'écriture ? » comble un manque de données pourtant essentielles sur des pratiques culturelles méconnues. Pour éclairer les décideurs, les politiques publiques et les acteurs de terrain qui contribuent à l'éducation du jeune citoyen, cette enquête vise à fournir une représentation plus objective des pratiques d'écriture réelles des adolescents en dehors de la sphère scolaire, dans leur diversité générique et quels que soient leurs supports (papier /numérique).

Calendrier : Projet décalé à cause du COVID (difficulté d'accéder aux adolescents) qui finira en 2023

Valorisation envisagée : publication en fonction de la qualité des résultats

2.8. Les loisirs culturels des enfants

Dix ans après les derniers travaux sur le sujet, le DEPSD souhaite relancer une enquête quantitative sur les rapports des enfants aux loisirs culturels en investiguant cette fois tant les comportements (consommations, usages, fréquentation et les attachement (faire/aimer) que les représentations et les répertoires de références culturelles. Le montage du projet nécessitera la mise en place d'un comité scientifique, et le recours à un prestataire pour la réalisation du terrain. Entrant dans le système de la statistique publique, ce projet fera l'objet d'une déclaration à la CNIL ainsi que d'un passage devant le CNIS et le comité du Label.

Calendrier : 2023-2024

Valorisation envisagée : une publication dans la collection Questions de culture

3. Études et recherches concernant les rapports à la culture en population générale

Le questionnaire de l'enquête Pratiques culturelles 2018 a été refondu par rapport à l'édition précédente, dans la continuité des modifications introduites dès 2008, afin de mieux saisir les pratiques culturelles numériques et les effets de la « numérisation » des rapports à la culture. Les enquêtes portant sur les pratiques culturelles durant le confinement réalisées en 2020 (« Pratiques culturelles en temps de confinement », Cultures Études, 2020-6, et « Les loisirs des

enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020 », Cultures Études, 2020-5) ont confirmé l'ampleur des mutations en cours durant la pandémie et interrogent sur leur pérennité.

3.1. Programme d'exploitation de l'enquête Pratiques Culturelles 2018

En 2018, le DEPSD a renouvelé l'enquête Pratiques Culturelles sur le territoire métropolitain et a décliné le dispositif dans les 5 territoires ultramarins (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte et Guyane). Cette enquête constitue en France le principal instrument de suivi des comportements culturels des personnes 15 ans et plus, sert de référence à de nombreuses enquêtes thématiques, monographiques ou territoriales et fait régulièrement l'objet de travaux universitaires.

L'objectif de l'enquête, depuis l'origine, est d'offrir une photographie à la fois complète et précise des comportements culturels en donnant des éléments de réponse à des interrogations du type : Qui va au théâtre, au concert, au cinéma, dans les bibliothèques ? Qui lit quoi ? Combien de personnes jouent d'un instrument de musique ? Quelles sont les principales inégalités territoriales ou sociales d'accès à la culture ? Quels rapports constate-t-on entre la fréquentation des équipements culturels ou la culture dite « classique » et les pratiques médiatiques ou les autres usages du temps libre ?

Au-delà de ces aspects descriptifs, l'objectif de cette enquête est aussi de mieux identifier les facteurs d'accès à la culture et d'améliorer la compréhension des facteurs qui la facilitent ou l'entravent.

Les spécificités des territoires ainsi que la localisation des équipements culturels sont aussi des variables fortes dans l'analyse des pratiques culturelles. Ces indicateurs seront donc intégrés aux analyses afin de mieux identifier d'éventuelles disparités territoriales. Au regard de la méthodologie d'enquête qui a été choisie, des analyses à l'échelle territoriale pourront être réalisées.

3.1.1. Résultats de l'enquête Pratiques Culturelles dans les départements et régions d'Outre-mer

Dans la lignée de l'enquête Pratiques Culturelles (renouvelée en 2018), une déclinaison de l'enquête a été réfléchie et adaptée aux 5 DROM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte et Guyane). Le terrain de ces enquêtes s'est déroulé en 2019 et 2020.

En collaboration avec l'Insee, le Centre de Ressources Interrégional sur les Enquêtes Ménages dans les DOM (Criem) et les directions régionales Insee Antilles-Guyane et Réunion-Mayotte, un programme de travail a été défini afin de produire de premiers résultats synthétiques.

Un appel à propositions de recherche sera lancé à l'issue des premières publications conjointes avec l'Insee.

Calendrier : 2020-2022

Valorisation envisagée : série de publications dans la collection Cultures études – les premières publications ont eu lieu fin 2021, les suivantes interviendront début 2022

3.1.2. Exploitations thématiques de l'enquête Pratiques culturelles 2018 (France métropolitain + DROM)

L'enquête Pratiques culturelles donnera lieu à des exploitations thématiques notamment les suivantes :

a) Pratiques linguistiques, langues de France et usages culturels

Dans le cadre de l'enquête Pratiques culturelles en France métropolitaine et dans les DROM, des questions ont été posées concernant l'usage des langues (langues de France, langues des Outre-mer et langues étrangères) dans les consommations culturelles et les pratiques linguistiques domestiques qui feront l'objet d'une analyse portant sur les langues de France, le multilinguisme et les pratiques linguistiques transnationales, ainsi que leurs contextes d'usages et formes de transmission. Les usages des langues seront saisis au croisement des usages domestiques et des usages culturels (notamment dans le visionnage de séries, de films, de vidéos, d'écoute de musique ou de lecture compte tenu du fait que les plateformes culturelles numériques proposent une offre linguistique très développée).

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : une publication dans la collection Culture études

b) Pratiques informationnelles

Dans le cadre de l'analyse des résultats de l'enquête Pratiques Culturelles dans les territoires ultramarins un résultat très fort est ressorti : les habitants de ces territoires sont proportionnellement plus nombreux à s'informer grâce aux réseaux sociaux qu'en France métropolitaine. Pour tenter d'éclairer et d'expliquer ce comportement, deux analyses approfondies vont être menées sur le sujet : un Culture études qui portera sur les pratiques informationnelles au global et un article dans le prochain ouvrage France Portrait Social coordonné par l'Insee qui portera sur les pratiques informationnelles sur les réseaux sociaux.

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : une publication dans la collection Culture études et une publication dans France, portrait social publiée par l'Insee

c) Transmissions culturelles

Un module sur les activités réalisées pendant l'enfance a été intégré à l'enquête (remémoration des pratiques réalisées dans l'enfance). Ce module permettra de tester des hypothèses concernant les transmissions familiales (par comparaison des pratiques actuelles et des pratiques passées, telles que saisies dans PC 2018), en fonction de la typologie qui sera retenue pour l'analyse d'ensemble des rapports à la culture issus de l'enquête 2018 dans le cadre de la transformation numérique.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : une publication dans la collection Culture études

d) Participation culturelle des familles

L'édition 2018 de l'enquête sur les pratiques culturelles, grâce à la taille de son échantillon, permet d'approcher la population des familles (adultes en couple ou seuls ayant des enfants à charge). Ce focus spécifique permettra d'observer les comportements culturels spécifiques liés à la présence d'enfants, notamment en lien avec les écrans. Si la pression temporelle augmente avec la naissance d'enfants, de nouvelles pratiques se développent chez les adultes dans le cadre de la socialisation familiale.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : une publication dans la collection Culture études

3.1.3. Prolongement des travaux (1) : Suivi de l'appel à projet de recherche sur l'enquête 2018 sur les pratiques culturelles (France métropolitaine)

Un appel à propositions de recherche a été lancé par le DEPSD pour solliciter et soutenir les exploitations de l'enquête PC 2018 en France métropolitaine au sein de la communauté scientifique. Cet appel entend couvrir le plus largement possible les dimensions de l'enquête, en termes de champs et de problématiques. En sus des données de l'édition 2018, les chercheurs auront – sur demande – accès aux données des éditions précédentes ainsi qu'à un pseudo-panel permettant de réaliser des analyses générationnelles.

A l'issue de cet appel, 8 équipes de recherche ont été retenues qui poursuivent 11 projets d'études sur les sujets suivants :

- Les publics de la culture savante en France et aux États-Unis (porteur de projet : P. Coulangeon et S. Dorin)
- Les publics du hip-hop (porteur de projet : K. Hammou)
- La culture à l'épreuve des festivals (porteur de projet : A. Djakouane et E. Négrier)
- Qui regarde encore la télévision aujourd'hui ? (T. Amosse et O. Masclat)
- La participation culturelle des immigrés et de leurs descendants (porteur de projet : P. Simon)
- Exposition en ligne (porteur de projet : I. Bastard)
- Le loisir d'apprendre (porteur de projet : I. Bastard)
- La culture en extérieur (porteur de projet : H. Glévarec)
- La numérisation des loisirs et des pratiques culturelles (porteur de projet : F. Moreau)
- Le goût des séries (porteur de projet : F. Moreau)
- Le numérique comme réducteur des barrières sociales et géographiques (porteur de projet : F. Moreau)

Calendrier : 2021 (séminaire de lancement) - 2023

Valorisation envisagée : publication d'un ouvrage collectif dans la collection Questions de culture (en fonction de la qualité des résultats)

3.1.4. Prolongement des travaux (2) : Lancement d'un appel à projet de recherche « Pratiques culturelles dans les territoires ultramarins et internationales »

Dans la continuité de la sortie des cinq publications portant sur les premiers résultats de l'enquête Pratiques Culturelles dans les territoires ultramarins, un appel à propositions de recherche sera lancé. Alimenté par les discussions et les échanges organisés dans le cadre d'un conseil consultatif et d'un conseil scientifique, cet appel à proposition de recherche aura pour ambition de traiter des questions spécifiques aux territoires ultramarins et à leur positionnement dans des aires géographiques particulières. En amont de ce lancement, un travail d'harmonisation des bases de données des différentes enquêtes menées sera réalisé.

Calendrier : 2022 (lancement de l'APR), travaux 2022-2024

Valorisation envisagée : publication d'un ouvrage collectif dans la collection Questions de culture (en fonction de la qualité des résultats)

3.2. Enquête d'opinion « Quelles seront les pratiques culturelles des Français après la crise sanitaire ? »

Le DEPSD a monté une enquête flash à l'été sur l'impact de la crise sanitaire et des mesures de restriction (pass sanitaire notamment) sur les sorties culturelles et les intentions de sorties. Les questions ont été réintroduites en décembre 2021-janvier 2022 dans l'enquête du Crédoc sur les Conditions de vie et aspirations des Français.

3.3. Les pratiques de visites patrimoniales : données Elipss

L'enquête Pratiques de visites des Français, menée auprès du panel Elipss (Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales), soit 2 300 individus représentatifs de la population française de 18 ans et plus explore de façon détaillée les pratiques de visites patrimoniales : modalités de visites de musées et d'expositions, genre de musées visités, incitations ou freins à la visite etc, y compris dans le cas des visites virtuelles. Les résultats de cette enquête seront analysés sous deux angles, l'un cherchant à caractériser les rapports des individus aux institutions patrimoniales selon leur fréquence de visite, en termes de profils mais aussi de types de liens entretenus avec ce type d'équipement culturel, l'autre explorant les pratiques de visite au fil des âges.

Partenariat : RMN-GP

Calendrier : 2022

Valorisation envisagée : publication dans la collection Culture études, 2ème trimestre 2022

3.4. La vidéo amateur à l'épreuve de la plateformesisation (CERLIS/Université de Paris)

Ce projet de recherche porte sur la production et la consommation de vidéos amateurs en ligne ayant pour vocation de diffuser des savoirs ou de former à des savoir-faire. Les vidéos « amateurs » sont entendues comme des vidéos produites hors de tout contexte professionnel ou institutionnel, et consommées dans un cadre privé. Elles sont très hétérogènes en termes de domaines (du tutoriel pratique à la chaîne culturelle ou scientifique) mais présentent un certain nombre de caractéristiques communes : durées courtes, accessibilité permanente, hybridation des supports de présentation. Ces vidéos amateurs articulent l'écrit/l'image/le son et proposent des combinaisons nouvelles du « dire » avec le « montrer » et le « faire ». Aucune recherche n'a encore porté sur cette nouvelle grammaire d'expression qui apparaît pourtant fort riche et complexe.

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : publication d'un ouvrage collectif dans la collection Questions de culture (en fonction de la qualité des résultats)

3.5. Approches socio-économiques et mesures de la diversité culturelle : L'exemple des services de mise à disposition de musique en ligne (thèse Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Le DEPSD soutiendra financièrement à partir du second semestre un travail doctoral portant sur la diversité consommée sur les plateformes de mise à disposition de musique en ligne. Ce projet de recherche vise à fournir une mesure de la diversité culturelle sur ces plateformes. Avec l'aide des indicateurs de diversité créés, et des données de pratiques d'écoutes de musique enregistrées, une mesure de la diversité consommée sera proposée.

Partenariat : Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : à déterminer

3.6. Exploitation des questions « langues » et « pratiques culturelles » de l'enquête Trajectoires et Origines 2

L'enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020), dite TeO2, est une enquête qui s'intéresse à la diversité des populations en France métropolitaine et permet d'étudier comment les origines migratoires influencent le devenir des personnes. Cette nouvelle enquête comporte des questions sur les pratiques culturelles et permettra d'étudier celles-ci à l'aune du statut et de l'origine migratoire.

Calendrier : 2022-2023

Valorisation envisagée : une participation à l'ouvrage collectif prévu par l'Ined (et éventuellement une publication dans la collection Culture études, en fonction de la qualité des résultats)

4. Colloques scientifiques, journées d'études, séminaires de travail

4.1. Colloque international « Culture et émotions » (avec l'ENS Lyon/Centre Max Weber et en partenariat avec le centre Georges Pompidou)

L'approche par les émotions s'est fortement développée les dernières années, parfois de manière concurrentielle avec l'approche de la stratification sociale des goûts, le plus souvent en revivifiant les analyses de réception. Le séminaire aura pour objectif de rassembler et mettre en dialogue les travaux existants sur le sujet, afin de tenter un premier bilan de cette approche dans le champ des arts et de la culture et de son apport à la sociologie du goût.

Calendrier : Convention en 2021 – Colloque les 12 et 13 mai 2022 à Lyon (ENS Lyon)

4.2. Colloque international sur les échanges culturels Europe/Asie (avec L'université de Paris)

Dans la globalisation de la culture, les acteurs asiatiques tiennent une place majeure, que certains analysent comme un basculement géoculturel et politique. Après le Japon dans les années 1990, c'est la Corée du Sud qui envahit les pop-cultures globales tandis que la Chine investit massivement dans les industries culturelles avec l'objectif affiché d'occuper une place de premier plan à horizon 10 ans. Le « miracle asiatique » des dernières décennies est certes basé sur une industrie lourde devenue une des premières du monde, mais a aussi trouvé dans les industries culturelles un terrain d'élection, notamment depuis la crise de 1997. Les investissements asiatiques dans les secteurs de l'audiovisuel et de la musique enregistrée ainsi que du jeu vidéo, ainsi que leur succès auprès d'audiences globales montrent que ces secteurs participent d'un triple mouvement, de transformations des équilibres industriels et des flux d'échanges internationaux, de transformation des goûts des audiences globales ainsi que de montée en puissance d'un soft power culturel, qui se présente comme une globalisation culturelle alternative face aux États-Unis, et à l'Europe.

Calendrier : Convention en 2021- Colloque les 14-15 et 16 décembre 2022 à Paris (Univ. de Paris)

4.3. Colloque international sur les pratiques culturelles numériques / à l'ère du numérique

La publication « Cinquante ans de pratiques culturelles en France » a montré l'essor des pratiques numériques ces dix dernières années et notamment l'ancrage numérique des univers culturels des jeunes. Les périodes de confinement dues à la crise sanitaire ont vu une plus large diffusion des consommations culturelles numériques au sein des populations âgées et populaires qui étaient jusqu'ici plus en retrait. De nombreux questionnements portent aujourd'hui sur la compréhension de l'expérience des biens culturels en format numérique, sur les différents usages que cette expérience recouvre mais aussi les mutations d'ordre symbolique qu'elle contient. Dans quelle mesure ces usages relèvent-ils de modes d'appropriation différenciés selon l'âge, le genre, l'origine sociale ? Quelles sociabilités mettent en jeu les pratiques numériques ? Les consultations de ressources culturelles numériques qui se sont substituées aux pratiques physiques pendant la pandémie vont-elles s'installer durablement dans nos existences ? Ce colloque international aura pour objectif de réunir et faire dialoguer différents travaux et approches sur ces questions. Calendrier : Convention en 2022- Colloque fin 2023